

1-J-23/452

# LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI LA TUQUE ROUYN LE NOUVEL ONTARIO

Prix d'Abonnement: Canada, \$1.50 par an. Etats-Unis, \$2.00 par an

ADMINISTRATION: AMOS,

Imprimé à

LEVIS, VENDREDI, 17 JANVIER 1930.

## AU GRAND CONGRES

### DES AGRONOMES

Il y a cette semaine à Québec un grand congrès de tous les agronomes de la province, convoqué par le ministère de l'Agriculture. M. le sous-ministre Grenier a ouvert les séances par une allocution sur les activités du congrès, le rôle que les agronomes y auront à jouer, la mission de l'agronome chez les cultivateurs, ce que le Ministère et le public attendent du travail de ces fonctionnaires, etc.

L'agronome, dit M. le sous-ministre, est un éducateur agricole post-scolaire et un réalisateur; je crois que cet officier a un maximum d'éducation à faire et un minimum d'administration. L'agriculteur, en notre pays, ne fait pas d'études préliminaires pour se préparer à sa profession; il lui faut cependant un apprentissage que font toutes les autres classes de la société. En attendant, MM. les agronomes, vous devez faire de l'éducation 365 jours par an, et aussi faire de la réalisation 365 jours par an, en attendant un complet perfectionnement.

Des remarques fort appopriées furent aussi faites par M. Grenier, sur la situation agricole présente.

M. Narcisse Savoie, directeur des agronomes, donna ensuite un aperçu du travail accompli par ce service.

M. L.-P. Roy, directeur des services du ministère, a parlé du nouveau programme agricole du gouvernement.

"Il est, dit-il, la continuation du travail passé du ministère, avec des améliorations proposées selon les besoins nouveaux de l'agriculture.

"Pour préparer ce programme, nous avons rencontré un grand nombre de personnes compétentes. C'est l'expression, selon nous, de l'expérience de ceux qui ont charge d'éclairer et d'aider la classe agricole. La technique agricole transpire à travers ce programme et nous avons donné la première place au savoir agricole, c'est-à-dire une saine doctrine agricole appropriée à nos besoins et selon les possibilités réalisables en agriculture.

"Des recherches nous ont permis de constater qu'il y avait place sur nos marchés pour une meilleure production dirigée d'une façon coopérative.

"Nous avons soigneusement étudié les possibilités de chaque région pour arriver à changer presque complètement la face des choses rurales dans la province de Québec. Ceci, par l'abaissement du coût de revient, par l'orientation adéquate des cultures spéciales, par région, et leur développement; je crois que nous n'avons jamais réalisé, dans la province, les possibilités que nous avons dans chaque région pour améliorer le rendement en argent (cash crops) pour les cultivateurs: patates, fruits, céréales, élevage, etc..."

"Nous réalisons que des progrès immédiats doivent se produire si l'on veut que les cultivateurs soient satisfaits dans la province; nous comptons sur les agronomes et sur la collaboration des cultivateurs de notre clergé. Nous comptons aussi sur les meilleurs éléments de toutes les classes pour aider à la réalisation de notre programme.

"Il y a des gens pressés qui peuvent être surpris que le programme adopté ne se soit pas réalisé dix jours après son apparition dans le public. Il ne faut pas être surpris si nous vous disons qu'une politique agricole de telle envergure suivra la loi normale de l'étapa et prendra quelques années à se réaliser. En cela comme en d'autres sphères d'activité populaire, ce programme prendra le temps nécessaires d'être compris, accepté et mis en marche."

Le travail du congrès se poursuit par un certain nombre de comités. M. Alex.-J. Rioux, agronome de la partie ouest de l'Abitibi, est membre du comité du drainage, et M. France Brien, de la partie est de l'Abitibi, est membre du comité du bétail laitier.

M. Bégin, agronome du Témiscamingue, et M. Gosselin, assistant de M. Rioux à Macamic, assistent au congrès.

Il a vendu pour la boucherie une vache laitière pour laquelle le gouvernement avait payé une prime d'achat, l'automne dernier.

L'hon. M. Perron veut ainsi faire un exemple qu'il espère être salutaire.

Si les colons, qui ont ainsi profité des primes du gouvernement pour l'achat de vaches laitières, veulent vendre celles-ci, ils doivent s'assurer au préalable obtenir la permission de l'agronome de leur district.

## Elections Municipales

Les élections municipales dans nos différentes municipalités ont eu lieu dans le calme le plus absolu, les candidats étant élus par acclamation dans la plupart des cas. Nous reproduisons ci-dessous le résultat de ces élections

LA REINE: MM. Henri Gosselin, siège No 4; Calixte Martial, siège No 5; et Joseph Riopel, siège No 6. Par acclamation.

LA REINE & DESMELOIZES: MM. Damien Melançon, siège No 4; Horace Lefebvre, siège No 5; et Ovila Ladouceur, siège No 6. Acclamation.

DUPUY: MM. Philippe Gervais, réélu; Georges Ayotte et Benoît Lafontaine, en remplacement de MM. Joseph Beauchamp et Joseph Dessureault. Acclamation.

LA SARRE: MM. Henri Lefebvre, marchand; Auguste Brousseau, agent et Alphonse Théberge, cultivateur, en remplacement de MM. F.-X. Martel, industriel. Alexandre Roberge, manufacturier et Philippe Hamelin, cultivateur, conseillers sortant de charge. Acclamation.

MACAMIC: MM. Josaphat Beaudoin, épicier, majorité de 51 voix sur M. Ernest Bergeron, menuisier. M. J.-A. Rioux, N. P., majorité de 39 voix sur M. Ephrem Lesage, rentier. M. Donat Beauchesne, sellier, majorité de 48 voix sur M. Osias Marcoux, industriel.

ROYAL-ROUSSILLON & POU-LARIES: MM. Armand Chevalier, Aimé Hamel et Omer Teasdale, acclamation.

TASCHEREAU, village: MM. Emile Normand et Tanorède Germain. Acclamation.

TASCHEREAU, campagne: MM. Gérard Provost, Alfred Carlo et Narcisse Caron. Acclamation.

FIGUERY & DALQUIER Est: MM. Charles-Edouard Baribeau, Josaphat Croteau et Victor Gravel. Acclamation.

St-Marc-de-FIGUERY: MM. Pierre Rouillard, Joseph Baribeau et Joseph Sheehy. Acclamation.

LANDRIENNE: MM. Samuel Audette, Achille Lefebvre et Adrien Bertrand. Acclamation.

BARRAUTE: M. Charles Sauvageau, réélu. MM. Alex.-A. Rivest et Hervé Marcotte, en remplacement de MM. Mendoza Julien et Joseph Briand. Acclamation.

BELCOURT: MM. Ernest Gervais, Alcide Lauzé et Désiré Comtois. Acclamation.

SENNETERRE: MM. Joseph Bilodeau, Louis Major et Joseph Pelchat. Acclamation.

## BARRAUTE

Nos élections de conseillers furent ainsi par acclamations: M. Charles Sauvageau est réélu. MM. Albert Rivest et Hervé Marcotte

## ON APPLIQUE LA LOI A CES COURTIER

Arrestation de MM. Solloway et Mills. — Diverses enquêtes

Les gouvernements des différentes provinces paraissent s'entendre pour faire enquête sur la conduite des courtiers en actions de compagnies minières, et pour sévir, s'il y a lieu, contre ceux qui seront trouvés coupables d'infractions aux lois.

Déjà, le gouvernement d'Alberta a fait arrêter MM. Solloway et Mills, les principaux officiers de la compagnie Solloway, Mills, Ltd.

Le gouvernement du Manitoba fait faire une enquête spéciale sur les opérations de deux des principales maisons de courtage de Winnipeg.

Dans Québec et dans la Colombie Anglaise, on annonce que des mesures seront prises pour protéger l'épargne populaire contre l'activité des vendeurs d'actions de toutes sortes. L'opinion publique accueille ces nouvelles avec satisfaction.

## LA SESSION PROVINCIALE

Excellent discours de l'hon. M. Taschereau, qui fait une revue intéressante de la situation actuelle dans la province.

La semaine a été prise entièrement par le débat sur les discours du Trône, à l'Assemblée législative. L'hon. M. Taschereau a repris ce débat, à la séance de mardi, par une revue générale de la politique de la province. Il a été un peu mordant pour le nouveau chef de l'opposition, comme il fallait s'y attendre, et son ironie a vengé les libéraux des attaques virulentes que M. Houde s'est permis au cours des dernières campagnes électorales.

Le premier ministre a rappelé brièvement le programme de la session contenu dans le discours du Trône. Un comité va étudier le remaniement des divisions électorales trop étendues ou avantageuses à notre grande industrie du papier. Sans vouloir contrarier les desseins du premier ministre, nous nous permettrons de dire ici que nos industries auraient la sympathie des années: pension de vieillesse, plus complète de la population assurance sociale, aide spéciale aux veuves, chargées de famille, etc. M. Taschereau a signalé avec raison les bienfaits de l'assistance publique actuelle qui distribue trois millions de dollars par année à nos hôpitaux, hospices et asiles divers. Ce montant provient des fonds de charité, qui ne font pas partie du budget ordinaire de la province.

La politique financière du gouvernement apporte d'année en année des résultats de plus en plus magnifiques. Les recettes ont doublé depuis six ans à peine. La province diminue sa

dette, tout en augmentant les octrois aux services essentiels; la Voirie, l'Agriculture, la Colonisation, l'Instruction et la Santé publique. C'est ainsi que

l'on peut annoncer cette année que le Gouvernement se chargera désormais de l'entretien des ponts de nos grandes routes provinciales. C'est un bienfait de première importance pour nos municipalités. Notre système de voirie se développe sans cesse, et cela nous donne sérieusement à espérer que l'Abitibi sera avant longtemps aux routes du reste de la province.

Il y a bien parfois des ombres au tableau, mais on travaille énergiquement à les faire disparaître. C'est ainsi que le premier ministre a rappelé l'attitude qu'il a prise et les démarches qu'il a faites encore récemment pour assurer des opérations plus avantageuses à notre grande industrie du papier. Sans vouloir contrarier les desseins du premier ministre, nous nous permettrons de dire ici que nos industries auraient la sympathie des années: pension de vieillesse, plus complète de la population de la province. S'ils avaient voulu se donner la peine de s'organiser pour acheter à un prix convenable le bois à papier de nos colons, qui se voient obligés d'insister dans leur demande du droit d'exporter ce bois, faute d'un marché domestique.

M. Blain, conservateur, de Montréal, M. Fortin, le nouveau député de Beauce, M. Vautrin, libéral, de Montréal, M. Trem-

blay, de Maisonneuve, M. Delis-gouvernement apporte d'année en année des résultats de plus en plus magnifiques. Les recettes ont doublé depuis six ans à peine. La province diminue sa

sont élus en remplacement de MM. Mendoza Julien et Joseph Briand.

—Le 11 courant, petite sépulture de Robert Fiset, 10 mois, fils de M. Ovila.

—Le 14, service de M. Alexis Fiset, 19 ans, fils de M. Rosaire.

—Service anniversaire de Mme Louis Champagne.

## Un exemple sévère

Le ministre de l'Agriculture menace de prendre des procédures contre un cultivateur de Macamic.

Le ministre de l'Agriculture désire qu'il soit bien compris que les cultivateurs, qui prennent des engagements envers son ministère, devront les respecter.

C'est ainsi qu'il annonce qu'il va prendre des procédures contre un cultivateur de Macamic, qui

La saveur de l'Orange Pekoe "SALADA" est sans contredit la plus délicieuse



'Tout frais des plantations'

**LA REINE**

"Le jour des Rois au soir eut lieu chez M. et Mme Lizotte, un euvre organisé avec toute l'habileté qu'on leur connaît. La valeur des nombreux cadeaux donnés aux heureux gagnants prouve une fois de plus leur grande générosité.

Comme le quinzième anniversaire de leur mariage arrivait à une date assez rapprochée, les invités ont profité de l'occasion pour leur causer une surprise en leur présentant de jolis cadeaux de cristal. Malgré leur grande surprise M. et Mme Jos Lizotte surent avec amabilité faire les honneurs de leur maison, une magnifique adresse fut lue par le maire M. Wilfrid Laliberté.

Parmi les invités on remarquait: M. A. Meunier, curé, M. et Mme B. Grignon, M. et Mme W. Laliberté, M. et Mme F.

Foley, M. et Mme R. Blais, M. et Mme P. Bélanger de La Sarre, M. et Mme J. Daoust, M. et Mme D. Bélanger, M. et Mme J. Dessureault, M. et Mme L. J. Grignon, M. et Mme H. Weinman, Mme A. Bergeron, M. et Mme A. Lévesque, M. et Mme C. Maleau, M. et Mme G. Audy, M. et Mme A. Delisle, M. et Mme R. Béaudoin, M. et Mme P. Marleau, M. et Mme A. Marleau, Mme O. Chabot, Mlle A. Chabot, Mme P.-C. Audy, M. et Mme Max. Dessureault, M. et Mme L. Bourget, Mesdemoiselles Alice Grignon, Germaine et Liliane Dessureault, Simone Laliberté, Messieurs Maurice Bélanger, Adélars Grignon, J.-Bte Laliberté, Joseph Laliberté, Donat Grignon.

Les vins et bières servis pendant la partie de carte rendaient celle-ci des plus animée. Un magnifique réveillon fut suivi de chants, déclamations, etc. En un mot tous s'amuserent si bien

**BELCOURT**

**NOTES LOCALES**

M. et Mme Philiat Leclerc, de Villemontel, ainsi que M. Patrick Paquin, de Kapuskasing, Ont., étaient chez M. Adjutor Paquin.

—M. et Mme Edouard Lauzé et M. et Mme Angers, de Taschereau, étaient chez M. Alex. Lauzé, à l'occasion du Jour de l'An.

—Mlle Gabrielle Raymond, de Noranda, est venue passer quelque temps chez M. Wilfrid Théreux.

—M. Edouard Baril, de Notre-Dame des Anges, était chez ses frères, MM. Emile et Armand Baril.

—M. et Mme Francis Lavoie, des Trois-Rivières, sont venus passer la fête de Noël chez M. Eugène Robitaille.

—M. et Mme Lionel Lafleur et Mlle Germaine Otis, d'Amos, étaient chez M. Georges Otis, à l'occasion du jour de l'An.

—M. et Mme Eugène Baillargeon, de Destor, ont passé quelque temps, chez M. Ernest Vilandry.

—M. et Mme Eugène Robitaille sont allés à Landrienne, chez M. Hector Robitaille.

—M. J.-A. Trempe est allé à La Sarre dernièrement, dans l'intérêt de son commerce.

**ELU MARGUILLIER**

M. Adjutor Paquin a été élu marguillier.

**NOEL**

La fête de Noël a été célébrée en notre église avec toute la solennité des années précédentes. Les paroissiens ont commencé cette fête par la communion à la messe de minuit. Le chant a été très bien réussi, ainsi qu'à la messe le jour de Noël.

**BAPTEMES**

Marie-Rose-Rolande-Jacqueline, enfant de M. et Mme Joseph Thérault. Parrain, M. Fidèle Comtois, marraine, Mlle Marie-Rose Labrecque. Portait l'enfant, Mme Ferdinand Labrecque.

—Marie-Louise-Huguette, enfant de M. et Mme Henri Paré. Parrain et marraine, M. et Mme J.-R. Castonguay. Portait l'enfant, Mme A. Lauzé.

Marie-Noëlla, enfant de M. et Mme Napoléon Chantal. Parrain et marraine, M. et Mme Castonguay. Portait l'enfant, Mme P. Villeneuve.

que l'on ne se sépara qu'à une heure avancée de la nuit, emportant chacun le meilleur souvenir de cette belle réunion."

**Douleurs rhumatismales.** — Pendant une année entière mes rhumatismes me firent tellement souffrir que je fus finalement incapable de marcher. Il me semblait que toutes les jointures de mon corps étaient endolories." écrit M. Henry Dalke de Fallon, Mont. "Je passai plusieurs mois à l'hôpital mais tous les traitements médicaux restèrent sans résultats. Après que j'eus pris quatre bouteilles de Novoro du Dr. Pierre mon mal disparut et je redevins en bonne santé." Cette célèbre préparation herbeuse règle l'action des intestins, augmente le flux urinaire et aide le corps à se débarrasser des auto-toxins et de l'acide urique, tout en améliorant la condition du sang. Le Novoro n'est pas vendu dans le commerce de droguerie mais il est fourni par des agents locaux nommés par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

**Association de la Province de Québec pour la protection du Gibier et du Poisson**

*Succursale d'Abitibi*

Le Secrétaire-Trésorier pour la Succursale de l'Abitibi a reçu des Directeurs généraux de l'Association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et du Gibier, des souhaits de Bonne et Heureuse Année, pour les membres de la succursale plus haut mentionnée; et au nom de ceux-ci, en retour, il adresse aux premiers, des vœux réciproques.

Monsieur Bourque s'est rendu de nouveau auprès des Chefs, pour réitérer la demande déjà formulée par les Délégués de l'Abitibi à la convention de novembre dernier, nonobstant les succursales autres demandant le retardement de l'ouverture de la saison de chasse à l'original, et il insiste sur la nécessité que cette ouverture soit laissée au 10 septembre pour la région de l'Abitibi.

**VILLEMONTTEL**

Notre partie de cartes du 30 décembre a été un véritable succès, on ne peut mieux désirer la belle et douce température s'était aussi rendu à notre invitation, comme tous les invités nos amis.

Nombreux étaient les cadeaux, et d'une bonne valeur, il serait un peu long de donner la liste des donateurs, et quelques-uns peut-être nous échapperaient, nous nous contenterons donc de dire un chaleureux merci à tous, et en retour, nous leur souhaitons une bonne et heureuse année, puisse le bon Dieu bénir leurs entreprises.

L'heureux gagnant du portrait au crayon, qui fut tiré au sort après la partie, fut M. l'abbé René Desjardins, curé à Landrienne.

Nous devons aussi un merci aux Demoiselles qui en furent les organisatrices, et à tous ceux qui ont bien voulu se rendre à leurs invitations.

**Ministère des Mines Canada**

La version française du rapport sommaire de la Commission géologique du Canada pour l'année 1927, partie C, vient de paraître. En outre des comptes rendus des travaux effectués par le Dr. J.-B. Mawdsley dans la région du Lac David, Chibougamau, et de la Rivière Eagle, dans l'Abitibi, il contient une description détaillée des gisements de zinc et de plomb de la Gaspésie centrale, par le Dr. F.-J. Alcock. Les renseignements qu'il comprend sont d'un grand intérêt pour les prospecteurs et ceux qui s'occupent de l'industrie minière dans la province de Québec.

On peut se procurer ce rapport en s'adressant au chef du Bureau de Traduction, Ministère des Mines, à Ottawa.

**LA SARRE**

M. le Dr Geo. Bigué et sa famille sont définitivement parti pour Ste-Anne de la Pérade, où le docteur pratiquera à l'avenir. M. Adrien Mercier s'est porté acquéreur de la magnifique propriété du docteur.

—M. Pierre Létourneau est descendu à Québec, ces jours derniers, pour affaires.

—Les élèves locaux des différents collèges de cette province sont venus passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An, dans leurs familles.

—La messe de minuit a été très belle. Foule nombreuse, communions, chant, tout fut digne de la fête.

—M. Joseph Audette, cultivateur, a été choisi marguillier, remplaçant M. Narcisse Bédard, marguillier sortant de charge.

—Madame Arthur Lavigne, de Québec, est en visite chez son fils, M. le notaire Jules Lavigne.

—Mme Geo.-E. Trépanier est de retour de Roquemaure (Ste-Jeanne d'Arc).

—M. Alphonse Audet, comptable de chez Howard Bienvenu Lumber Ltd, est parti pour Sherbrooke, où il résidera à l'avenir.

**HOCKEY**

Les collégiens ont profité de leurs vacances pour lancer des défis aux clubs Voltigeurs et Aigles. Et ceux-ci ont reçu de vertes leçons de nos hommes imberbes. Jeu, rapidité, adresse réussirent à faire de nos collégiens les vainqueurs du jour. Les Aigles s'étaient permis de faire partie nulle jeudi dernier, mais la reprise de dimanche dernier leur fut néfaste. Les collégiens gagnèrent haut la main. La population a suivi ces exhibitions avec enthousiasme.

**MORT TRAGIQUE D'UN PATINEUR**

George Hanley, 19 ans, a trouvé une mort tragique samedi soir dernier, à Québec. Cet étudiant de l'Ecole des Beaux-Arts était à faire de l'exercice avant une partie de gouret, sur la patinoire de l'Académie Commerciale, lorsqu'il s'affaissa subitement sur la glace. On se porta à son secours, pendant qu'en toute hâte on mandait le prêtre et le médecin. A l'arrivée de ces derniers, la mort avait fait son oeuvre, le jeune homme ayant succombé à une syncope de coeur. Cette mort subite causa un vif émoi parmi les patineurs et le personnel de l'Académie.

**Les scieries de LaSarre**

Les rapports des opérations forestières dans la partie ouest de l'Abitibi indiquent que la saison de sciage va être encore considérable l'été prochain à LaSarre. La coupe de bois actuelle est moindre que celle de l'hiver dernier, mais il est resté des billots de l'an dernier, de sorte que les scieries Mercier, Howard & Bienvenu et Martel travailleront presque à pleine capacité.

70 chevaux-vapeur  
114 pouces d'empattement

LE NOUVEAU PUISSANT  
**ERSKINE**

Un gros auto, puissant, rapide, confortable et sûr. Le moteur de 70 chevaux-vapeur du Nouveau Puissant Erskine, avec nouveau silencieux acoustique, développe plus de force motrice par livre que tout autre auto andessous de \$1500. Venez voir le Nouveau Puissant Erskine et conduisez-le.

Son châssis surbaissé, ses 114 pouces d'empattement de choc hydrauliques assurent le véritable confort de Studebaker. de Studebaker.

**\$1155**

to \$1410, f.o.b. Walkerville  
government taxes extra



**P. D. COSSETTE,  
MAKAMIK. --**

Qué.

BUILT BY STUDEBAKER - BUILDER OF CHAMPIONS



**Les Enfants Heureux et Sains**

ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

**NOVORO**

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.

Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à

**DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.**  
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.  
(Déposé libre de tous droits au Canada)

**Le phonographe fut inventé en France**

Il a été inauguré en 1857, mais l'inventeur ne persévéra pas.

Paris. — Si l'Américain Edison est le père du phonographe, nous avons su reconnaître sur le tard qu'avant lui un Français avait inventé le phonographe en 1857.

Edouard-Léon Scott, de Martinville, né à Paris en 1817, typographe, devenu correcteur d'imprimerie, puis libraire et bibliothécaire avait imaginé, en 1857, un appareil, nommé phonographe, qui offrait les plus grandes analogies avec le phonographe d'Edison, inventé vingt ans plus tard, sauf que les modulations de la voix étaient simplement inscrites sur un cylindre enregistreur, sans être reproduites.

Dépourvu de ressources et découragé par l'indifférence de ses concitoyens, Scott laissa tomber son brevet dans le domaine public en 1864, et ce fut l'Américain Edison qui sut plus tard mettre au point l'invention et en tirer le merveilleux appareil que l'on connaît.

Une plaque commémorative rappelant le cinquantenaire de la mort d'Edouard-Léon Scott de Martinville a été apposée récemment sur la façade de la Bibliothèque Nationale, occupant l'ancien emplacement d'une maison démolie en 1882, 9, rue Vivienne.

**Le service aérien de la poste dans les provinces maritimes**

Saint-Jean, N.-B. — Un total de 38 voyages a été fait durant décembre par des avions aéropostaux entre Saint-Jean, N.-B., Montréal et Halifax. Ce service aéropostal a été inauguré en janvier dernier lorsqu'une série de randonnées d'essai ont été accomplies par des aviateurs du gouvernement pilotant des machines du ministère de la défense nationale.

Douze envolées ont été faites de Saint-Jean à Montréal et 30 à la capitale de la Nouvelle-Ecosse au cours de janvier et mars 1929, d'après les statistiques des officiers des postes de Saint-Jean.

En juillet, l'aérodrome de Moncton, N.-B., fut inauguré officiellement et deux voyages spéciaux furent faits de Saint-Jean à cette ville, les 1er et 2 juillet.

Le premier service régulier par une compagnie commerciale a été inauguré le 9 décembre 1929 et à la

fin de ce dernier mois peut courriers aériens quittaient Saint-Jean dans des avions de la Canadian Air Mails Limited.

Avec l'ouverture d'un aérodrome à Moncton, cette ville est devenue la base aérienne du service aéropostal des provinces maritimes. En 1927, des avions aéropostaux avaient déjà une base temporaire en cette ville. Ces avions assureraient le service postal des îles de la Madeleine et plus tard celui de l'Île-du-Prince-Edouard.

Durant la première partie de 1929, 11 envolées furent faites de Moncton aux Îles de la Madeleine, et 64, à l'Île-du-Prince-Edouard. Depuis le 9 décembre, il y a eu quinze départs pour Québec, dont trois ne furent pas complétés, et 13 pour Saint-Jean, N.-B.

**Cette retrocession de ses ressources à la Saskatchewan**

Ottawa. — Le premier ministre King a fait savoir au gouvernement Anderson que le pouvoir fédéral était prêt à faire bénéficier la Saskatchewan en matière de restitution des ressources naturelles du même traitement que l'Alberta.

Dans une lettre au premier ministre Anderson, M. King offre de continuer la subvention annuelle et de nommer une commission aux fins d'étudier les accommodements financiers ultérieurs, qui pourraient s'imposer. Cette commission consisterait du juge Turgeon, de M. Charles M. Bowman et d'un troisième membre qui serait désigné par la province.

Quant à l'affirmation de la Saskatchewan qu'elle a une réclamation légale remontant à la période antérieure à celle où elle fut organisée en province, le gouvernement fédéral est prêt à soumettre la question à la cour suprême et en définitive au conseil privé.

**G. Clemenceau avait fini ses mémoires**

Paris. — A la mort de Clemenceau, on a trouvé ses mémoires complètement terminés, excepté les derniers préparatifs en vue de l'impression.

Les mémoires ont été envoyés à Harcourt, Drace and Co., éditeurs américains; ils paraîtront à la fin de février ou en mars.

Heureux les hommes des champs! Plus heureux encore seraient-ils s'ils connaissaient leur bonheur.

**L'idée de la minute de silence à 11 hrs**

Elle a été conçue par un journaliste Australien, pour commémorer l'anniversaire de l'Armistice.

Londres. — Celui qui eut, en Angleterre le premier l'idée de la minute de silence à 11 hres, au jour anniversaire de l'armistice, est mort il y a deux ans, le 7 août 1927, à l'âge de 33 ans à l'hôpital de Northwood (Middlesex), dans le dénuement. C'était un journaliste australien. En mai 1919, sous son nom de plume : Warren Foster (il s'appelaient Edward George Honey), il publia un article dans un journal, qui se terminait par l'appel suivant :

"Ne pourrions-nous pas distraire un instant de ces heures bénies de la paix pour apporter à nos grands morts un tribut silencieux? Je plaide pour cinq minutes — cinq minutes en un souvenir national".

**Le corps d'un repris de justice retrouvé**

New-York. — La police a trouvé dans la 3e rue Est le corps d'un repris de justice percé de sept balles. Il s'agit d'un nommé William Papper, 30 ans, demeurant à 359 Grand Street.

En dépit d'une enquête dans les maisons voisines, on n'a pu trouver une seule personne ayant entendu les coups de feu. Les détectives croient que la victime a été assassinée ailleurs et qu'elle a été ensuite transportée en automobile dans le coin obscur de la 3e rue où on l'a trouvée.

L'autopsie a révélé que Papper avait reçu deux balles dans le bras droit, quatre dans le ventre et une dans la poitrine.

Papper avait été arrêté en 1919 et condamné avec sursis pour vol qualifié : condamné une deuxième fois en 1920 pour un délit de même nature, il fut envoyé à Sing Sing par le juge McIntyre.

**Pourquoi pas chez nous?**

Qu'on aime ou non à l'admettre, plus de la moitié de la population des Provinces Maritimes, du Québec, de l'Ontario a traversé la frontière, pour s'établir.

En certains milieux, on prétend que les chefs de la nationalité sont responsables de ce désastre.

Est-ce vrai?

Si l'on doit répondre dans l'affirmative, il faudra aussi admettre que ces chefs ne sont pas responsables de tous les péchés d'Israël, qu'une mauvaise direction seule n'a pu déterminer la désertion d'une partie si considérable de notre peuple, dont le tiers, en 20 ans, de 1870 à 1890, s'en est allé vivre ailleurs.

Si les chefs ne furent pas tous et toujours à la hauteur de la tâche à accomplir, on a manqué aussi par ailleurs.

Qui n'a connu tel marchand, tel cultivateur, tel industriel, tel professionnel, qui au lieu d'améliorer son système de vente, de surveiller ses achats, de se perfectionner dans sa profession, dans son métier, de rendre son bureau, son

atelier, son échoppe agréables à la

clientèle, d'augmenter la production de ses terres, d'apprendre à produire à bon marché et à produire ce que le marché demande, de présenter sa marchandise de la façon que le désire l'acheteur, d'attirer la clientèle et de prendre les moyens de la conserver; de nos jours, même, qui n'a pas connu de ces gens qui, du matin au soir, tonnent contre les injustices du sort, se lamentent journalièrement sur les misères de leur métier, de leur profession, sur les mauvaises récoltes, sur la dureté du climat, essayant de convaincre les autres que tout va mal au pays, cependant qu'ils prétendent qu'ailleurs tout va à merveille, que le climat y est plus favorable, les récoltes plus abondantes, de meilleure qualité, que les produits s'y vendent mieux, que la clientèle y est plus assurée, l'avenir plus certain, la vie plus facile.

Rien de surprenant, si par la suite les enfants, les parents, les voisins, les employés partent pour l'étranger. On ne crée pas une mentalité de déserteurs sans qu'il survienne des désertions. On ne répète pas indéfiniment aux gens que c'est meilleur ailleurs, sans qu'ils finissent par y aller voir et s'y fixer..... sans pouvoir revenir, souvent.

Eh bien! non! Ce n'est pas meilleur ailleurs!

Au Canada, nous avons des forêts plus vastes que celles d'ailleurs;

Nos exportations en bois, en pulpe et en papier sont plus considérables que celles d'ailleurs;

Nous avons des mines de charbon plus riches que celles d'ailleurs;

Nous avons des mines de charbon plus riches que celles d'ailleurs;

Nos minerais de fer, s'ils ne sont presque pas exploités, n'en sont pas moins plus considérables que ceux de pays d'ailleurs, réputés pour leur développement métallurgique;

Et nos divers champs miniers sont plus riches et plus vastes que ceux d'ailleurs;

Nos mines de nickel fournissent le monde entier;

Nous sommes également le fournisseur de l'univers pour le cobalt et l'amiante;

Peu de pays nous surpassent pour la production du zinc, du plomb, du cuivre, de l'argent et de l'or; et pourtant c'est à peine si nous avons commencé à gratter la surface de nos immenses champs miniers;

Nos pouvoirs d'eau sont plus nombreux et plus puissants que ceux d'ailleurs. Ils sont faciles à harnacher;

Nos territoires de chasse sont plus vastes et plus riches que ceux d'ailleurs;

Nos pêcheries sont plus variées, plus riches, plus importantes que celles d'ailleurs;

Nous avons des terrains d'élevage meilleurs que ceux d'ailleurs;

Nous sommes les plus grands exportateurs de blé au monde;

Nous produisons un blé d'une qualité supérieure à celui d'ailleurs;

Et plus qu'ailleurs nous avons de riches terres à mettre à la disposition de ceux qui veulent les déve-

lopper pour leur propre bénéfice. Et notre commerce est si considérable qu'avec seulement neuf millions de population, nous sommes le cinquième pays de l'univers pour le volume du commerce mondial.

Finira-t-on par connaître ces vérités, par s'en convaincre, par en profiter et en faire bénéficier sa famille?

Il serait si simple d'ouvrir les yeux et de regarder chez soi!

S'avisera-t-on de le faire?

J.-E. LAFORCE

**M. C. H. Unthan meurt à l'âge de 80 ans**

Berlin. — La France se glorifia jadis, d'avoir donné le jour au peintre Ducornet, homme sans bras et qui peignait avec ses pieds.

On annonce ici la mort de C.-H. Unthan, artiste très connu en Allemagne. Il était âgé de 80 ans.

Unthan était célèbre dans toute l'Europe centrale parce que, venu au monde sans bras, le 5 avril 1884, il avait appris à écrire en tenant son porte-plume avec les dents et, chose plus extraordinaire, à jouer du violon en se servant des pieds.

Elève au Conservatoire de musique de Koenigsberg, il était rapidement devenu un remarquable virtuose et, sans doute, unique en son genre.

**Du charabia au film parlé d'Hollywood**

Paris. — Le cinématographe avait le grand avantage d'être muet. Le spectateur regardait se dérouler les aventures et les paysages au son d'une musique qui n'était généralement pas mauvaise.

On introduit maintenant le cinéma parlant. Il prétendra, chez nous, parler français, mais quel français, à en juger par les légendes ou les sommaires des scènes à paraître? C'est en charabia où les mots se présentent sous une forme absolument inédite.

Voici, par exemple, ce que devient la langue française dans une circulaire expédiée d'Hollywood:

"Un des bouts principaux, c'est de mettre en évidence les arts: les beautés deturpées dans les films... On a raison de croire que les films seront à la paine avec ceux des plus connus producteurs...."

**R. E. LEFAIVRE**

SYNDIC AUTORISE

Règlement de faillites.

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, collection de comptes et audition de livres.

BUREAU:

147 Côte de la Montagne, Québec

Pour toutes informations vous pouvez vous adresser à MM. Germain & Lafrance, à Amos, P. Q.

# JEUNES FILLES DE BUREAU DE MAGASIN D'ATELIER ECOLIERES



La Routine Quotidienne  
Ruine-t-elle votre SANTE



SI vous êtes PALE, Faible, Nerveuse, SI vous avez le teint jaune, les yeux cernés, les paupières, les lèvres et les gencives livides, la peau moite, SI vous êtes toujours fatiguée, facilement de mauvaise humeur, toujours essoufflée, souffrant de mauvaise digestion, de constipation, de maux de tête, de reins, si vos périodes sont irrégulières et douloureuses, SI vous manquez d'énergie, SI vous êtes facilement triste et déprimée, alors que vous devriez être resplendissante de Santé, les yeux clairs, les joues roses, la démarche alerte, toujours gaie, heureuse, souriante, prête à vous amuser, — c'est le temps pour vous de prendre le remède connu et employé depuis nombre d'années pour restaurer votre Santé — pour protéger votre Bonheur futur: les Pilules ROUGES, préparées spécialement pour les FEMMES.

"Pendant quelques temps lorsque j'allais au pensionnat, ma santé fut mauvaise. Douleurs dans le dos, points dans le côté droit, maux de tête, douleurs dans les membres, pâleur, lassitude et faiblesse générale, tel fut mon cas.

Après avoir pris beaucoup de remèdes sans résultat, ma mère me mit au traitement des Pilules Rouges, qui me firent du bien plus tôt que je ne m'y attendais. En moins de deux mois, mes douleurs avaient disparu. Je pouvais manger sans ressentir des douleurs dans le côté. J'ai acquis des forces, du sang et je jouissais de la meilleure santé. Je n'ai pas besoin de dire que bien des fois, j'ai recommandé les Pilules Rouges."—Mlle Dolorès Desjossés, 51, Putnam St, Hartford, Conn.

"Je souffrais beaucoup depuis plusieurs mois de fréquents maux de tête et de fortes douleurs internes. Mon estomac m'incommodait aussi beaucoup et après les repas, c'était des palpitations, des saignements, des renvois. J'étais devenue maigre, nerveuse et bien faible, ne pouvant rien faire, parce qu'après un peu de fatigue, je perdais connaissance. Pour la moindre chose je pleurais.

"J'ai pris les Pilules Rouges et après un mois de traitement je me suis sentie mieux. En prolongeant ce traitement pendant quelque temps encore, j'ai pris de l'embonpoint, des forces et j'ai rétabli complètement ma santé."—Mme M. Laogne, 3, rue Ste-Marguerite, St-Hyacinthe, P.Q.

## CONSULTATIONS MEDICALES GRATUITES

Afin d'aider votre traitement vous pouvez consulter GRATUITEMENT à son bureau ou par correspondance notre Médecin qui vous indiquera toujours le meilleur régime à suivre. Dans les cas impossibles à traiter par correspondance comme dans les cas nécessitant une intervention chirurgicale, notre Médecin vous dirigera aux meilleurs médecins et chirurgiens de votre localité.

Les Pilules ROUGES sont fabriquées seulement par la Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1570, rue Saint-Denis, Montréal. Chez tous les marchands de remèdes, 50c la boîte ou 3, \$1.25.

Impossible de vous traiter mieux et à meilleur marché.

Protégez-vous... Refusez les Substitutions... Exigez les Vraies...

# Pilules ROUGES

pour les FEMMES PALES ET FAIBLES

## AUTOS IMPORTES AU MEXIQUE

Automobiles et camions (1925, \$23,256,742). — Ces produits sont de beaucoup les plus importants sous la rubrique des véhicules. L'usage des automobiles de tourisme aussi bien que des camions se développe rapidement. Parmi les automobiles légères la Ford et la Chevrolet sont les plus populaires et se partagent les grosses affaires de taxi du pays. Dans la catégorie un peu plus relevée, les Buicks et les Chrysler sont bien connues, tandis que presque toutes les autres marques de voitures américaines le soient aussi en moins grand nombre. Très peu d'automobiles européennes se voient au Mexique, quoiqu'une voiture française légère soit assez populaire et que jusqu'à récemment une italienne ait été assez demandée. Les voitures canadiennes sont bien con-

nues, et ceux qui en ont eues les ont trouvés hautement satisfaisantes, les considérant un peu mieux finies sous le rapport mécanique et de la carrosserie que les voitures semblables des autres pays. Les camions automobiles ainsi que les autobus viennent des Etats-Unis, et un petit nombre d'Allemagne.

(Bulletin des Renseignements Commerciaux).

## VINGT FAMILLES DE LUTHER CATHOLIQUES

Un descendant direct de Luther meurt à Baltimore, laissant un fils prêtre religieux.

Baltimore. — Récemment est mort à Baltimore un descendant direct de l'hérésiarque Luther, dont il portait le nom. Il était catholique.

Son fils, prêtre catholique, est religieux Bénédictin et réside à

Balmoral. C'est lui qui, aux funérailles, a célébré la messe d'enterrement, et à cette occasion bien des prières ont été dites en réparation du mal causé à l'Eglise par l'ancêtre apostat.

A cette occasion, la "Revue Catholique de Baltimore" constate qu'aux Etats-Unis vivent actuellement vingt familles du nom de Luther, toutes descendantes de Luther et toutes catholiques.

## 2,234 PRISONNIERS AU COURS DE L'ANNEE

Québec. — 2,234 individus sont passés par les cachots de la prison de Québec au cours de l'année qui vient de se terminer. De ce nombre se trouvaient 188 femmes arrêtées pour vagabondage. Il ne restait au premier janvier 1930 à la prison que 107 détenus, dont 7 femmes qui n'avaient pas encore expiré leur sentence. 37 personnes ont obtenu leur liberté

## QUAND votre MARI est MALADE . . . .

Qu'arrive-t-il ?

Il se plaint souvent de FATIGUE, de MAUX de REINS, de DOULEURS d'ESTOMAC, du mauvais fonctionnement du FOIE, des INTESTINS . . . et il ne veut pas se soigner . . . Obligez-le à prendre les Pilules MORO, préparées spécialement pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1570, rue Saint-Denis, Montréal, ces pilules lui feront certainement du bien. . .

"J'avais beaucoup de douleurs aux reins, je ne me sentais plus la même aptitude au travail; si je voulais faire une bonne journée les forces me manquaient, j'avais bien peu d'appétit et nausées, la digestion se faisait mal, m'occasionnant des maux de tête, des étourdissements, des palpitations, des douleurs au creux de l'estomac, des gonflements. Je souffrais aussi des intestins. J'ai pris des Pilules Moro, qui m'ont tout de suite fait du bien, c'est-à-dire m'ont tonifié et ont activé ma digestion. Peu de temps après je me portais bien." M. Joseph Godu, 27, Boutwell, Fall River, Mass.

## CONSULTATIONS MEDICALES GRATUITES

données tous les jours au bureau de notre Médecin ou par correspondance.

Pilules MORO partout ou par la poste, 50c la boîte ou 3, \$1.25

Impossible de vous traiter mieux et à meilleur marché.

PROTEGEZ VOUS. REFUSEZ les SUBSTITUTIONS . . . EXIGEZ les . . .



Pilules MORO Pour les Hommes

dans ce domaine n'est pas chose facile.

Les conditions changent si rapidement qu'il importe qu'une loi soit assez flexible pour s'adapter aux circonstances.

La commission de radio a présenté au cours de l'été un rapport préconisant un monopole de la radio sous une commission à laquelle toutes les provinces seraient représentées.

## BILAN DES FINANCES FEDERALES

RALES

Ottawa. — Les neuf premiers mois du présent exercice fiscal ont été marqués par une augmentation des revenus, une augmentation des dépenses et une baisse substantielle de la dette nette du Dominion.

Le bilan publié récemment par le département des finances fait voir que le total des revenus ordinaires du Dominion est de \$351,287,325 pour les neuf mois clos le 31 décembre dernier, à comparer à \$345,282,544 pendant la période correspondante de l'exercice précédent.

## SECRET PROFESSIONNEL

(La Patrie)

Nous signalions récemment l'absurdité de notre loi qui reconnaît l'immunité du secret professionnel aux médecins, aux avocats, aux notaires, mais non aux journalistes. Ces remarques nous étaient suggérées par le cas de trois rédacteurs de journaux qui avaient été emprisonnés aux Etats-Unis pour avoir refusé de dénoncer devant un tribunal des débits clandestins d'alcool où ils avaient tenu à faire personnellement des achats afin de se documenter pour décrire en toute connaissance de cause le caractère inopérant de la loi de prohibition.

Un incident pareil vient de se produire dans le Sud-Africain, où un magistrat a condamné un reporter à la prison parce qu'il refusait de dévoiler les noms des promoteurs d'une loterie.

Les dépêches nous informent que la Société des Journalistes sud-Africains s'est émue de cette incarcération d'un de ses membres, et nous ne serions pas surpris que sa protestation conduisit à une réforme.

En Canada, nous ne savons au juste si la question relève du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial. Il est en tout cas désirable que les pouvoirs publics qui ont juridiction en cette matière n'attendent pas que des journalistes soient ainsi arbitrairement emprisonnés pour reconnaître aux membres de leur profession le privilège auquel ils ont manifestement droit en ce qui concerne le secret professionnel.

avant la fin de leur sentence. Ces chiffres viennent d'être communiqués par M. Cléophas Blouin, shérif.

## LE BILL DE LA RADIO SERA SOUMIS A UNE COMMISSION SPECIALE

Ottawa. — Un bill va être présenté au parlement à la prochaine session pour faire suite au rapport de la commission de radio. Il sera probablement soumis à un comité spécial de la Chambre des Communes avant que les députés aient l'occasion de faire connaître leurs vues à son endroit.

C'est l'honorable P. J. A. Cardin, ministre de la Marine, qui annonce la nouvelle. "Mon seul désir et l'unique désir du gouvernement est d'adopter une loi de la radio qui plaira à la majorité de la population du Canada", affirme le ministre de la marine. M. Cardin admet que légiférer

L. A. Ladouceur

AVOCAT

Edifice Lalonde,

1ère Avenue, - Amos.

# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1929

## ACTIF

1. Argent.....	\$ 13,679,498.87
2. Montant dû par d'autres banques.....	7,674,178.09
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités..... (comptées au-dessous de la valeur marchande)	37,462,337.96
4. Obligations publiques étrangères..... (comptées au-dessous de la valeur marchande)	1,444,756.49
5. Autres valeurs..... (comptées au-dessous de la valeur marchande)	2,704,685.78
6. Prêts à demande..... (garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante)	15,011,988.30
7. Prêts courants et escomptes..... (déduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance)	68,764,952.93
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif..... (comptés au-dessous de la valeur marchande)	1,823,628.06
9. Immeubles et mobilier de la Banque..... (comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande)	5,550,503.03
10. Divers (valeur réalisable).....	1,129,109.47
	<b>\$155,245,638.98</b>

## PASSIF

1. Billets de la Banque.....	\$ 11,915,894.00
2. Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants).....	127,997,864.83
3. Divers.....	1,025,514.31
Passif envers le public.....	140,939,273.14
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés).....	14,306,365.84
	<b>\$155,245,638.98</b>

## Les progrès de la Banque Canadienne Nationale

L'actif dépasse maintenant \$155,000,000. — Les bénéfices nets s'élèvent à \$1,053,099, soit une augmentation de plus de \$107,000.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mercredi 15 janvier, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique, la 55ème assemblée annuelle de ses actionnaires. Les comptes du dernier exercice, clôturé le 30 novembre 1929, accusent une excellente situation.

Au cours de l'exercice, le capital a été augmenté de \$5,500,000 à \$7,000,000, et le fonds de réserve a été porté à 7 millions. L'actif de la Banque s'élève à \$155,245,628, à rapprocher de \$150,012,904 au 30 novembre 1928. La partie immédiatement réalisable de l'actif, soit \$77,972,214, est l'équivalent de 55.73 pour cent du passif envers le

public. Le poste le plus important de l'actif est naturellement celui des prêts courants et escomptes: il s'établit à \$68,599,076, contre \$64,236,330 à la fin de l'exercice précédent. Les dépôts forment une somme de \$120,818,196. Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à \$1,053,099, ce qui représente, sur les douze mois antérieurs, une augmentation de plus de \$107,000.

Les actionnaires ont réélu le conseil d'administration de la Banque, qui est ainsi composé: les hons. F.-L. Béique, G.-E. Amyet, J.-M. Wilson, D.-O.

L'Espérance, sir J.-Geo. Garneau, MM. A.-A. Larocque, Ch. Laurendeau, C. R., A.-N. Drolet, Armand Chaput, Léo G. Ryan, Beaudry Leman.

Celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un rend service à l'état. (Voltaire)

## AVIS PUBLIC

Cour Supérieure. — District d'Abitibi No. 2080.

LA SOCIÉTÉ DE PRETS & PLACEMENTS DE QUEBEC, demanderesse; vs C.-E. CLOUTIER, de Sainte-Thérèse-de-Blainville, P. Q., défendeur, à savoir:

Comme appartenant au dit défendeur:

La partie nord des lots Nos vingt-deux (22) et vingt-trois (23) du bloc No vingt-sept (27) du cadastre officiel d'Amos, mesurant quarante-huit (48) pieds sur la quatrième rue ouest et cent (100) pieds sur la quatrième avenue; bornée au nord par la première avenue, à l'est par le lot No vingt et un (21), au sud par le résidu des dits lots et à l'ouest par la quatrième rue ouest—avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale d'Amos, JEUDI, le TRENTIÈME jour du mois de JANVIER en l'année mil neuf cent trente, à UNE HEURE de l'après-midi.

Bureau du shérif, J.-U. DUMONT, Amos.

## LA CONQUÊTE DE LA DIPHTÉRIE

Les Anciens, Grecs et Romains, font mention d'une maladie qui attaque la gorge et le nez. Ils n'en connaissaient pas le nom, la diphtérie, mais ils en connaissaient les ravages.

Beaucoup de choses ont changé depuis. A travers les âges, la médecine s'est occupée de cette maladie jusqu'au point qu'aujourd'hui, c'est la maladie la mieux connue de toutes les maladies contagieuses.

Quoique science signifie puissance, cela ne veut pas dire que la victoire est complète. Ayant acquis leur science, les médecins doivent instruire le public et le mettre en mouvement.

Pour la diphtérie, s'ils réussissent, vous lirez peut-être un jour dans votre journal: "M. X. est mort de la diphtérie. Une enquête aura lieu". Et le jury voudra savoir non pas ce qui aura causé la mort mais il voudra connaître la personne coupable. En autres mots nous arrivons au point où nous penserons que chaque mortalité due à la diphtérie peut être prévenue et que dans ce cas la mort est due à la négligence de quelqu'un qui doit être puni.

La diphtérie se communique par un microbe qui se loge dans la gorge de sa victime. Le microbe produit un poison, la toxine. C'est la toxine qui empoisonne le système. Naturellement le premier remède fut appelé antitoxine ou serum antitoxine. Il fut découvert presque simultanément, en 1890, par le Français, Roux, l'Allemand von Behring et le Japonais Kitasato. Il devint d'usage général en 1895 et peu après il fut répandu dans le monde entier.

Voici comment on obtient ce serum. Un jeune cheval, très robuste et très sain reçoit des injections de toxine, à petite dose d'abord et ensuite en plus grande quantité. Le cheval produit immédiatement de l'antitoxine pour combattre le poison qui menace de s'emparer de son système. Après six semaines, le cheval est saigné. Son sang est

## Sous la Loi de Faillite

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de NORBERT PILON.

Autrefois cultivateur de Villemontel, Cédant autorisé.

Avis est le présent donné que JEUDI, le 23 JANVIER 1930 à 11 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Villemontel, Abitibi, l'immeuble de cette faillite comme suit:

ITEM A.—Le lot numéro UN (1) du rang cinq (5) du Canton Trécesson, suivant l'arpentage primitif pour le dit canton, lequel lot est aujourd'hui connu sous les numéros Un-a, et Un-b (1-a et 1-b) du rang cinq d'après le cadastre officiel maintenant en vigueur depuis le 15 novembre 1927.

Cet item sera offert en vente au plus haut enchérisseur.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux du syndicat saussigné.

Conditions de paiement: Argent comptant.

Québec, le 7 janvier 1930. R. ERNEST LEFAIVRE, Syndic.

Bureaux 147, côte de la Montagne, QUEBEC, Qué.

Tél. : 4

Spécialité: Extractions sans douleur.

Dr PAUL-E. PICOTTE, L. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE

En face de l'Eglise Paroissiale,

Amos, Qué.

caillé et la liqueur jaune qui se voit couverte de l'épreuve Schick nous a donné un autre moyen d'action. A l'aide de la méthode Schick on peut savoir en toute certitude si une personne est sujette à la diphtérie.

Mais la science moderne a fait plus encore. Elle a développé un autre remède plus puissant qui immunise complètement. Ceux qui se font injecter cette nouvelle préparation n'auront jamais la diphtérie.

Ce remède peut être inoculé sans danger. Nous vous recommandons de faire inoculer vos enfants le plus tôt possible. On fabrique ce remède au Canada et il est fourni gratis par la plupart des ministères provinciaux de l'hygiène. Plusieurs cliniques publiques inoculent sans frais.

Enfin, tout dernièrement la dé-

## AVIS PUBLIC

Cour Supérieure. — District d'Abitibi No. 2570.

LE ROI, demandeur; vs ALEX. KRAMER, de Rouyn, et JEAN CAMPEAU, d'Amos, P. Q., défendeurs, à savoir:

Comme appartenant au défendeur, Jean Campeau, le lot de terre portant le No. deux (2) du bloc soixante-dix (70) du cadastre officiel de la ville d'Amos—avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale d'Amos, MARDI, le QUATRIÈME jour du mois de FEVRIER en l'année mil neuf cent trente, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, Bureau du shérif, J.-U. DUMONT, Amos, Jan. 14, 1930.

## PUBLIC NOTICE

Superior Court. — District of Abitibi No. 2570.

THE KING, plaintiff; vs ALEX. KRAMER, of Rouyn, and JEAN CAMPEAU, of Amos, P. Q., defendants, to wit:

As belonging to the defendant Jean Campeau that lot of land bearing number two (2) of block seventy (70) on the official cadastre for the town of Amos—with buildings circumstances and dependencies.

To be sold at the parochial church door of Amos, on THURSDAY, the FOURTH day of FEBRUARY, in the year nineteen hundred and thirty, at TEN o'clock in the forenoon.

J.-U. DUMONT, Sheriff. Amos, Jan. 14, 1930.

## Salle de Billard IDEALE

LUCIPPE HIVON, Prop.

Cigares, - Cigarettes, Liqueurs douces, Chocolats.

SALON DE CIRAGE Au-dessus du magasin DROUIN & GERMAIN

## Gaston Roberge

NOTAIRE

Bureau dans le Nouvel Edifice de

Germain & LaFrance Ltée AMOS, ABITIBI

Pour réparations générales de plomberie, de chauffage à l'air chaud et à la vapeur,

adressez-vous

à L'ATELIER GAGNON. Roméo Gagnon, prop. 1ère Avenue Tél. No.135

AMOS

## GERMAIN & LAFRANCE Ltée

Assurances générales

AMOS, QUE.

Tél. : 84

C. P. 76

## A VENDRE

Matériel pour chantier comprenant: sleighs simples, charrue à neige, engins à gazoline, tracteur, banc de scie, forge portative, chaînes à billot, écorceur "Moreau", etc.

Le tout à de très bonnes conditions. Pour plus de renseignements s'adresser à:

A. DUPUIS,

Amos

ou à

V. LAMARRE,

19, Est, rue St-Jacques, Montréal

Superior Court. — District of Abitibi. No. 2080.

LA SOCIÉTÉ DE PRETS & PLACEMENTS DE QUEBEC, plaintiff; vs C. E. CLOUTIER of Sainte Thérèse de Blainville, P. Q., defendant, to wit:

As belonging to said defendant: The north part of the lots Nos. twenty two (22) and twenty three (23) of Block No. twenty seven (27) of the official cadastre of Amos, measuring forty eight (48) feet on Fourth Street West, and one hundred (100) feet on First Avenue; bounded on the North by First Avenue, on the East by lot No. twenty one (21), on South by the residue of said lots and on the West by Fourth Street West,—with buildings, circumstances and dependencies.

To be sold at the parochial church door of Amos, on THURSDAY, the THIRTIETH day of the month of JANUARY, in the year nineteen hundred and thirty, at ONE o'clock in the afternoon.

J. U. DUMONT, Sheriff's office, Amos.

# LA GAZETTE DU NORD

LA TUQUE

L'ABITIBI

LE NOUVEL ONTARIO

VOL. VIII Prix d'Abonnement: Canada, \$1.50 par an.

VENDREDI, 17 JANVIER 1930.

Prix d'Abonnement: Etats-Unis, \$2.00 par an

## DUPUY

### NOTES LOCALES

**Messe de minuit.** — La messe de minuit dans notre paroisse fut belle. Le chant a été bien exécuté par le chœur mixte des hommes, enfants et jeunes filles.

**Marguillier.** — M. Napoléon Gervais, cultivateur, a été élu marguillier en remplacement de M. Alfred Lafontaine, sortant de charge.

**Conseillers.** — A la séance spéciale pour l'élection des conseillers tenue le 8 janvier, MM. Philippe Gervais, Benoît Lafontaine et Georges Ayotte ont été élus conseillers.

**Contrat.** — M. Edgar Jolin a obtenu le contrat de bois pour la construction du moulin pour la Mine Abana.

**Service anniversaire.** — Lundi le 13, a été chanté en notre église le service anniversaire de feu dame Napoléon-Li Trottier.

**Mariage.** — Le 30 décembre a été béni en notre église, le mariage de M. Raoul Gervais, fils de M. Napoléon Gervais, et de Mlle I. Rondeau, fille de M. Adélarde Rondeau, tous deux de cette paroisse. Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

**Cour des Commissaires.** — Par un arrêté ministériel en date du 22 novembre dernier, une Cour des Commissaires a été établie pour la paroisse de Dupuy. Messieurs Josaphat Beaudoin, J.-A. Jalette et Napoléon-J. Trottier en sont les commissaires ou juges et le notaire Ls. Pelletier en est le greffier. La cour a siégé pour la première fois le 7 janvier au bureau du notaire. M. J. Beaudoin siégeait.

**Lumière électrique.** — Nous avons le plaisir de constater l'installation de la lumière électrique dans les rues de notre village. Cette installation a été faite à la suite d'une résolution du conseil municipal.

**Funérailles.** — Le 7 janvier avait lieu à Dupuy les funérailles de Mlle Aline Proulx.

**Service Anniversaire.** — Le 7 janvier avait lieu également en notre église le service anniversaire de dame veuve Prosper Beaudoin.

**En vacances.** — Mlles Marie-Louise Jalette et Lucienne Jalette, institutrices au Témiscamingue, sont venues passer le temps des fêtes chez leurs parents. Mlle Fabiola Jalette, institutrice à La Ferme, a profité du même temps pour prendre des vacances chez ses parents.

**J.-A. MIREAULT**  
NOTAIRE  
Edifice  
MONTAMBAULT  
AMOS. P. Q.

*En promenade.* — Mme Dr Léopold Balthazar est partie pour une longue promenade à Montréal.

*Veillée intime.* — Le 5 janvier, M. et Mme Charles Beaulieu recevaient plusieurs amis intimes.

Il y eut partie de cartes au début de la veillée et de jolis prix furent donnés aux heureux gagnants.

A minuit, un succulent goûter fut servi et tous se régalerent.

Pour animer le bon esprit de familiarité, il y eut chansons et musique.

Tous les invités se sont bien amusés et sont partis à une heure avancée en emportant le souvenir le plus vivant de la cordiale bienvenue chez M. et Mme Chs. Beaulieu.

Parmi les invités, on remarquait : Mme Médor Godin; M. et Mme Alfred Lafontaine; M. et Mme Ernest Plamondon; M. et Mme Léo Trottier; M. et Mme Odilon Morasse; M. et Mme Ulrich Marcotte; Mlle Anna Germain et M. Louis Pelletier, N. P.; Mlle Rose-Bella Robitaille et M. Siméon Lafontaine; Mlle Béatrice Marcotte et M. Jos. Lafontaine; Mlle Juliette Marcotte et M. Maurice Arcand; Mlle Brigitte Lafontaine et M. Louis Matte; Mlle Alma Blais et M. J. Larchelle.

*Réunion intime.* — Le 6 janvier, avait lieu chez M. et Mme J.-A. Jalette, une réunion d'amis.

Pendant la veillée, il y eut chant, musique et déclamations.

A minuit, un succulent goûter composé des mets les plus exquis fut servi. Ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que l'on se sépara, emportant le meilleur souvenir de cette joyeuse réunion.

Etaient présents : M. F. Gosselin et Mlle Antoinette Bergeron; Mlle Marie-Reine Bergeron; Mlle Yvonne Ladouceur; Mlle Rachelle Veillette, MM. Sarto et Bernard Veillette; M. et Mme Siméon Bergeron; M. et Mme Zénon Bergeron; MM. Laurent et Georges Bergeron; M. Marcel Provost; Mlle Yvette Provost; M. et Mme Ovide Matte; Mlle Jeanne Matte; M. Louis Matte; Mlle Juliette Marcotte; M. Hector Hudon; M. Stanislas Biron; Mlle Gertrude Biron; M. et Mme Adélarde Rondeau; M. et Mme Ligouri Paquin, M. et Mme Philippe Gervais et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

*A l'Abana.* — Le 23 décembre dernier, le bon père NOEL visitait les petits enfants de l'Abana. Chacun de ces enfants a reçu un gros bas bien rempli de délicieux chocolats et de beaux jouets. Cette visite du Père NOEL fut organisée par M. et Mme H.-C. Clément. Les familles sont bien reconnaissantes de cette marque de générosité. Chaque famille

## MACAMIC

### FUNERAILLES DE M. RAPHAËL BEAULAC.

Après une courte maladie, M. Raphaël Beaulac rendait son âme à Dieu. C'était le 8 janvier au matin. Le 10, à dix heures, ses funérailles avaient lieu à Makamik. Le défunt était âgé de soixante-et-un ans et laisse, pour le pleurer, une épouse, deux frères, trois soeurs et onze enfants. Les enfants : Charles, épiciier à Montréal; Aldéric, p. s. s., professeur au collège Grasset, Montréal; J.-Abraham, curé de Spiritwood, Saskatchewan, diocèse de Prince-Albert; Maurice, étudiant en philosophie, au séminaire de Montréal; Urbain, cultivateur, Makamik; Lorenzo, de Montréal; Romulus, élève de rhétorique, au collège de Rigaud et Gabriel. Madame Donat Grenier (Eliane), Makamik; Mariette, pensionnaire au couvent de Makamik, et Marguerite.

Ses frères vivants : Omer, Nicolet; Edouard, curé de Ste-Cécile de Montréal. Ses soeurs : Madame Charles Dubuc, de Nicolet; Mme Eusèbe Chicoine, de New-York; Soeur Marie-Julie, des Petites-Filles-de-St-Joseph, Montréal.

Son gendre, Donat Grenier, conduisait le deuil; les porteurs étaient ses quatre fils : Charles, Urbain, Maurice et Romulus.

Son fils, Aldéric, P.S.S., officia avec, comme diacre, M. l'abbé Napoléon Lévesque, curé de Ste-Rose, et comme sous-diacre, M. l'abbé Désiré Roy, vicaire à Macamic.

A l'orgue, sous la direction de M. Armand Alain, le chœur chanta la messe de Pérosi. Avant le Libéra, M. A. Alain chanta Pie Jesu de Monteverde.

Dans l'assistance, on remarquait Mme Charles Beaulac, Mme Charles Dubuc et la famille

résidant à l'Abana a reçu, à l'occasion de NOEL, un joli dinde. Nos félicitations et remerciements à M. Cooper Smith qui a prît une bonne part à cette organisation.

—L'Abana compte déjà au-dessus de vingt familles résidentes et de quatre-vingt (80) employés.

—M. et Mme W. Thibault ont passé le temps des fêtes chez leurs amis à Timmins.

—M. et Mme Philippe Cormier et M. et Mme Ed. Côté ont passé le Jour de l'An à Dupuy chez leurs parents, M. et Mme Georges Cormier.

—Le 25 décembre, M. et Mme Ph. Gagnon rendait visite à M. et Mme Jos. Laporte.

—Cordiale bienvenue à Mme Cooper Smith et à Mme A. A. Lee qui sont arrivées pour demeurer à l'Abana.

## Après 32 ans

Ces jours derniers, M. Arthur Laroche, de Launay, Abitibi, avait le bonheur de revoir son frère Joseph, de Hearst Ontario qu'il n'avait pas vu et dont il était sans nouvelles depuis 32 ans.

MM. Joseph et Arthur Laroche sont natifs de St-Antoine-de-Tilly, comté de Lotbinière.

Le. Les Révérendes Soeurs de l'Assomption et leurs élèves assistaient au service. Une foule d'amis du défunt et de la famille avait pris place dans la nef. On remarquait aux premiers rangs : MM. Donat Baril, Omer Boisclair, Louis Champoux, Adolphe Boisclair, Omer Theasdale, Ludger Cormier, Arthur Dumas, J.-C. Corbett, Jean Labbé, A. Rioux, notaire, Honoré Carrier, Henri Légaré, J.-A. Bolduc, Philippe Lemay, J. Gosselin.

Offrandes de messes : MM. du collège Grasset, MM. les Vicaires de la paroisse Ste-Cécile de Montréal.

Offrandes de prières et de sympathies : le Supérieur Provincial de Saint-Sulpice de Montréal, les élèves des collèges Grasset et Rigaud, les élèves du Séminaire de Philosophie, Montréal, les élèves du couvent de Macamic, M. L.-N. Boisclair, Mme et Mlle Ducharme, M. Donat Dumont, M. J.-A. Bolduc, Révérend Frère Théonestus, E. C.

A cette famille éplorée, nous offrons nos plus cordiales sympathies.

### GERANT PROMU

M. Alfred Roy, gérant à Macamic, depuis plus de dix ans, nous quitte pour bénéficier d'une promotion. Il entre au bureau-chef, comme contrôleur des finances. Cette promotion tout en nous privant d'un homme compétant et qui par ses longues années de service dans l'Abitibi, a mérité la confiance et la reconnaissance des citoyens, cette promotion, dis-je, honore M. Roy et nous le prions d'accepter nos sincères félicitations.

Le gérant de la succursale de Taschereau, M. Charles Melançon, bien connu à Macamic, pour y avoir travaillé déjà, et gagné toutes les sympathies, remplace

## Sullivan Gold Mines Limited

Le puits vertical de 275 pieds à la Mine d'Or Sullivan est maintenant terminé, de même que les stations à 125 et 250 pieds.

Ce creusage a révélé deux nouvelles veines, dont la pente se rapproche de l'horizontale. L'une, apparue dans le puits à une profondeur de 175 pieds, présentait les valeurs suivantes à l'analyse :

Echantillon No. 1	\$62.40
Echantillon No. 2	10.00
Echantillon No. 3	30.00
Echantillon No. 4	10.00
Echantillon No. 5	9.80
Echantillon No. 6	15.00
Echantillon No. 7	12.80
Echantillon No. 8	Trace

L'autre, coupée à 220 pieds, donna \$6.00 d'or à la tonne au point d'intersection. Ces découvertes augmentent notablement l'importance des gisements connus à la Mine d'Or Sullivan.

A l'heure actuelle, l'on est à pratiquer des galeries à 250 pieds, vers le nord et vers le sud du puits. Lorsqu'elles auront atteint leur but, elles longeront ensuite les filons.

Le programme actuel de développement comprend 1,000 pieds de galeries souterraines, et comme l'ingénieur-conseil le déclare "les travaux entrent dans une phase des plus intéressantes".

M. Roy. Nous lui souhaitons une entière réussite et de n'être localité que son prédécesseur.

### MARIAGE

Le 2 janvier, M. l'abbé D. Roy, vicaire, a béni le mariage de M. Aldège Lauzon, mécanicien d'Amos, et de Mlle Germaine Caron, de Macamic. Les témoins : MM. Roch Caron, père de l'épouse et Pierre Brunet. Les heureux époux sont partis, l'après-midi de leur mariage, pour un long voyage à Toronto, Ottawa, Montréal, etc. Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

## FELIX ALLARD

AVOCAT  
Edifice

Germain & Lafrance, Ltée.

Tél. No 45

C. P. 99

AMOS

Pour réparations générales d'automobiles, de tracteurs et d'engins à gazoline de toutes sortes, allez au

## GARAGE FRECHETTE

CHARLES FRÉCHETTE, prop.

Avenue Authier,

Tél. No. 111

AMOS, P. Q.

# LA GAZETTE SPORTIVE

## LE CANADIEN TRIOMPHE DOLLARD

Nous avons assisté dimanche dernier à une autre partie très contestée, quand le Canadien triompha du Dollard par le score de 1 à 0. Le jeune J. Paquette s'est acquis le mérite de cette victoire en scurant sur le retour du lancer de Lachevrotière dans la première période. Les joueurs du Dollard se lancèrent à l'attaque au cours des deux autres périodes pour égaliser le score, mais Antonio Lafleur sut conserver à son club le faible avantage qui lui donna la victoire.

Les amateurs locaux et les joueurs de l'Etoile regrettent le départ de Lucien Blais qui était sans contredit, le meilleur joueur d'Amos. Il joue maintenant pour le Canadien, de la ligue de Rouyn et tous lui souhaitent de briller là-bas avec autant d'éclat qu'à Amos.

Le départ de Lucien Blais obligea les autres équipes de la ligue à céder certains joueurs à l'Etoile. Le Canadien céda Frank Blais et P. Massie, et le Dollard, J. Trudel. Nous félicitons ces deux dernières équipes de l'esprit sportif dont elles ont fait preuve.

## LES "ON DIT" DU HOCKEY

On dit que Sirois va pratiquer la boxe pour devenir bon sur la patinoire, certains boulangers sont très bons professeurs.

On dit que Baptiste est à étudier une nouvelle manière de porter son hockey qui consiste à le tenir sur son épaule. Il lui faut néanmoins pour ce genre de sport bourrer ses épaules pour les rendre insensibles au mal.

On dit que A. Bourcier est beaucoup admiré des jeunes filles qui ne peuvent que s'extasier devant ses manœuvres rapides et effectives.

On dit que Gauthier portera un masque à sa prochaine partie contre le Dollard et ce ne sera pas seulement pour se protéger contre la rondelle.

On dit que Audet doit avoir l'intention de devenir millionnaire si on en juge par le nombre de zéros dont il est propriétaire. Encore quelques parties et l'affaire sera "café".

On dit que Dubois n'a pas de discipline sur son subalterne au hockey, ce dernier bloquant tous les lancers de son "boss". Certains substituts prétendent qu'il n'est pas nécessaire de jouer beaucoup pour être en forme.

Pour les amateurs de sport, nous donnons ci-dessous les résultats des parties de hockey jouées jusqu'à date par les clubs Etoile, Canadien et Dollard.

29 décembre, 1929, Dollard, 2; Etoile, 2.  
5 janvier, 1930 : Etoile, 1; Canadien, 0.  
8 janvier, 1930 : Canadien, 1;

Dollard, 0.  
10 janvier 1930 : Dollard, 1; Etoile, 1.  
12 janvier, 1930 : Dollard, 0; Canadien, 1.

Inutile de vous dire que les équipes sont bien balancées et que les parties sont très contestées.

Une seule chose est à regretter; c'est le peu d'assistance aux parties. Il nous semble que les parties sont assez encourageantes et soulevantes pour soulever vos esprits sportifs. Par votre assistance vous contribuerez à défrayer les dépenses qu'encourent ceux qui sont à la tête de l'organisation et dans l'organisation ainsi que les joueurs, et pourrez encourager vos favoris.

Qu'on y mette du sien si l'on veut avoir du hockey dans les années futures.

Contribuez et lorsque l'on vous remettra votre billet d'entrée, votez pour le joueur que vous trouvez le plus utile à son Club et déposez cette partie du coupon dans la boîte scellée qui se trouve placée tout près de la porte. Conservez soigneusement la dernière partie de ce billet, car il vous donne droit au tirage d'un CINQ PIASTRES EN OR, lequel sera tiré à la fin de la cédule.

Qu'on se le dise et venez en foule encourager les vôtres, car ce sont tous des JOUEURS LOCAUX qui font partie des équipes.

Pour ceux qui n'ont pu se procurer de cédule, nous donnons les dates et heures que les parties suivantes seront jouées.

Janvier : 15 à 3 hrs 30 : Etoile vs Canadien;  
Janvier : 17 à 8 hrs 30 : Etoile vs Dollard;  
Janvier : 19 à 3 hrs 30 : Canadien vs Dollard;  
Janvier : 22 à 8 hrs 30 : Canadien vs Etoile;  
Janvier : 24 à 8 hrs 30 : Dollard vs Canadien;  
Janvier : 26 à 3 hrs 30 : Etoile vs Dollard;  
Janvier : 29 à 8 hrs 30 : Canadien vs Etoile.

### Un Amateur

La direction du patinoire fait remarquer que tous les amateurs qui ont assisté à la première partie de ligue jouée le 29 décembre 1929 n'ont eu qu'une partie du billet d'entrée et qu'il leur est impossible pour eux de pouvoir voter pour le joueur qu'ils trouvent le plus utile à son club.

Veillez aux prochaines parties ou encore entre temps, présenter au patinoire ou à MM. Lucipe Hivon ou Armand Audet le talon de ce billet, afin qu'ils vous remettent cette dite partie qui vous manque.

Ne retardez pas, qu'on le fasse tout de suite.

### La direction du Patinoire.

## Les on dit du hockey

On dit que Jos est bien Transférable;  
On dit que Claude a bien le

## AMOS

### LA SOIREE DES ARTISANS

La belle soirée récréative du 30 décembre dernier mérite d'être signalée, car ce fut un vrai régal.

Le programme, quoique long, n'a pas manqué de satisfaire l'auditoire. La salle était presque remplie, et les applaudissements ne furent pas ménagés aux exécuteurs des pièces des **Entre-Actes**.

D'abord comme ouverture: Duo de piano par mesdames Jeanne et Blandine Gagnon, élèves de Mlle Bella Brunet.

Puis la jolie pièce "Monique" en trois actes; pièce tirée du Roman de Paul Bourget—Les rôles furent rendus à merveille.

Que dire de la comédie "Miss Arabella fait ses confitures....." Cette mise en train de faire ses confitures, et pour ce travail si important, il lui faut ne recevoir personne; aucun dérangement, de peur de gâter ses confitures. C'est dire que la servante subit et les tribulations et les reproches. Personne ne peut entrer "Miss.....fait ses confitures. Pas même les fournisseurs..... qui exaspérés chacun à leur tour, du refus d'entrer, livrent les provisions par la fenêtre.

Les fournisseurs étant passés ce sont les petites nièces qui viennent la mettre dans des difficultés de toutes sortes.

L'auditoire riait à gorge déployée de voir les agissements de Miss, et les troubles de toutes sortes de la dévouée servante.

temps de venir donner un coup de mains au Dollard.

On dit que le Dollard disparaît peu à peu et que L'Etoile et le Canadien engraisseront;

On dit que Dubois est bien faible pour être fait de bois;

On dit que TI-CHILLE a appris un nouveau moyen de mettre son homme en échec.

On dit que Conrad ne veut pas faire jouer ses Substituts et pour cause. (Ce sont eux qui font les points);

On dit que Toni veut se faire un Collier avec des ZERO; (Il a déjà deux blanchissages à son actif);

On dit que Martin est le plus ROUGH de la Gang;

On dit que les sifflets étaient gelés dimanche. (Et pourtant il faisait si doux);

On dit qu'Alex a déjà eu un cadeau du Hockey. (Il s'est fait fendre à la figure);

On dit que c'est toute beauté de voir combiner les joueurs du Dollard;

On dit qu'Audet aime ça se Coucher en face de ses Buts;

On dit que la Devise du Dollard est la suivante : "ON VEUT MAIS ON NE PEUT";

On dit que la Commission du Hockey à Amos a eu fort à faire depuis quelques jours.

Un Loustique.

te. Ah! Seigneur! Bénédiction....

Toutes nos félicitations à Miss Arabella et Maud, pauvre servante. Le naturel était cachet de ces rôles.

On nous présenta aussi du chant par Mlle Andréa Brunet que l'auditoire sut féliciter par de nombreux applaudissements.

Deux entre-actes furent du violon, par notre jeune artiste, Mlle Pâquerette Gourd, élève du professeur Chamberland au Pensionnat "Villa-Maria" à Montréal.

Ce serait une fausse idée de croire qu'à Amos, on n'apprécie pas la musique classique. Les applaudissements ne lui furent pas ménagés; aussi nous formons le vœux d'entendre plus souvent notre artiste local.

Les félicitations sont méritées par tous les personnages au programme.

Il y a donc lieu de dire que cette soirée fut un succès surprenant.

Madame Rosaire Gagnon, l'organisatrice de cette soirée mérite toutes nos sincères félicitations. Aussi ce ne serait pas trop mentionner notre dévoué Vicaire Lapointe qui y a fait sa part en prêtant main-forte à la Secrétaire des "Dames Artisans" madame Gagnon.

Nous espérons que nos jeunes gens et demoiselles se dévoueront encore pour nous récréer et en même temps pour aider à l'ornementation de notre Eglise, par ces organisations si encourageantes.

### PROGRAMME

#### OUVERTURE

Duo de piano "In the Arena March" par Engelmann Mlles Jeanne et Blandine Gagnon, élève de Mlle Bella Brunet.

"MONIQUE" — 1er acte Le samedi midi.

"MONIQUE" — 2me acte Le lundi après-midi.

VIOLON "Regrets" par Vieux temps Mlle Paquerette Gourd, élève du Professeur Chamberland, Montréal. Au piano, Mme Pierre Beauchemin.

"MONIQUE" — 3me acte Le mardi matin.

CHANŒ "De-ci, De-là" Mlle Andréa Brunet. Au piano, Mlle Bella Brunet.

#### COMEDIE

"Miss Arabella fait ses confitures" 1re partie

VIOLON "Czardas" par Monti, Mlle P. Gourd.

"Miss Arabella fait ses confitures" 2ème partie

#### TABLEAU "O CANADA"

#### PERSONNAGES

"MONIQUE" En trois actes Par G. de Champris.

FRANQUETOT, père adoptif de Monique, M. Auguste Gagnon.

MICHEL, fiancé de Monique, M. W. Sabourin.

FRANCOISE, femme de Franquetot, Mlle Yvonne DeVreese.

MARGUERITE, leur fille, Mlle Bertha Lafrenière.

MONIQUE, fille adoptive, Mlle Olym-

pe Bigué.

#### OUVRIERS

JOLIBOIS M. O. Cousineau

AVRON Augustin Lefebvre

CHASSANG J.-M. Paquette

"Miss Arabella fait ses confitures"

Comédie en 1 acte

MISS ARABELLA Mlles Simone

Lalonde.

MAUD, sa servante, M. Jeanne Sé-

gulin.

SUSY Aurore Sicard.

LUSY, Thérèse Cossette.

CLARY, Rochette Paquette.

Le Dr. J.-D.-M. Grothé, médecin-vétérinaire du département de l'Agriculture, est actuellement dans notre région où il enquête sur la mortalité chevaline. Il donnera une série de conférences sur les chevaux et le bétail laitier. Le Dr. Grothé visitera toutes nos municipalités.

M. R. Morin, inspecteur de La Moderne de St-Rémi, était de passage à Amos ces jours derniers.

Mme David Gourd est actuellement en voyage à Montréal. Elle y est allée reconduire sa jeune fille, Mlle Paquerette, au couvent Villa-Marie, ses fils André et Joffre, au collège Jean de Bréboeuf, et David, fils, au Jardin de l'Enfance. En route pour Montréal, Mme Gourd s'est arrêtée à La Tuque où Mlle Pâquerette était au programme d'une soirée de gala donnée en cette dernière localité.

M. A. G. Irving, ingénieur en chef de la compagnie Hollinger, était de passage en notre ville au commencement de la semaine, au retour d'une visite à la compagnie Molybdenite Reduction. Mme Anatole Bélanger, Mlle Graziella Massicotte et N. Antonio Massicotte, tous de Montréal, se sont rendus à Amos, ces jours derniers, au chevet de leur soeur Dolorès, qui était gravement malade depuis un mois et demi. Mlle Massicotte est en bonne voie de rétablissement. Nos meilleurs souhaits d'un prompt retour à la santé lui sont acquis.

### Partie de cartes des Dames de Ste-Anne.

Lundi soir dernier, avait lieu, dans la salle du restaurant Blais, la grande partie de cartes des Dames de Ste-Anne. Cette soirée remporta un franc succès à tous points de vue; l'assistance y était très nombreuse; les prix nombreux et variés; le programme musical, des mieux réussis et le succulent goûter qui termina cette agréable soirée fut très apprécié de tous.

Les Dames de Ste-Anne remercient bien sincèrement tous ceux et celles qui ont si largement contribué au succès de cette soirée, et tout particulièrement M. Joseph Blais qui a bien voulu fournir gratuitement sa salle et son personnel.

Suite à la page 12

## 66 L'HEURE LITTÉRAIRE 99

### GRATITUDE

"Rien n'est plus rare qu'un cœur reconnaissant" a dit un sage penseur. En effet, la reconnaissance, fille de la bonté, est une qualité du cœur que l'on semble négliger de cultiver en ces temps modernes où tout est accompli d'une manière expéditive, où l'on vit à la course.

Retenu fortement aux exigences de la famille et de la société, on oublie de réserver quelques minutes chaque jour à de bonnes résolutions afin de mettre en pratique les vertus et les qualités que nous passédons et s'efforcer d'en acquérir de nouvelles qui décupleront notre valeur morale. Si la reconnaissance est la mémoire du cœur, c'est le propre de ceux qui sont dépourvus de toute tendresse, de ne point se souvenir des bienfaits reçus et de faire sien, ce vice, de l'ingrat, peu digne d'un esprit comprenant, d'un cœur sensible et bon.

La langue française de son riche vocabulaire, met sur nos lèvres un mot unique entre tous, sans égal, sans synonyme, puisqu'il résume reconnaissance et impuissance: merci. Ce petit mot très doux, combien l'ignorent, ou si on le prononce par routine, le cœur ne s'imprègne pas toujours de toute la gratitude qu'il contient et beaucoup ne le font circuler que par manière courtoise. Pourtant, d'après Fontenelle, la reconnaissance parfume les grandes âmes et s'aigrit dans les petites. Laissons donc croître en nos cœurs cette belle fleur qu'on appelle gratitude afin qu'elle communique à notre âme ce parfum délicieux dont parle ce grand homme.

Oui pratiquons la reconnaissance envers nos bienfaiteurs: après Dieu, nos parents, nos amis, à tous ceux qui de loin ou de près ont eu à notre égard un geste de bonté, une générosité quelconque l'obole d'une amitié, qui est tout un trésor lorsqu'elle sait être vraie; ceux qui nous ont donné le jour ceux qui se sont sacrifiés pour nous communiquer les lumières de la foi et les bienfaits de l'instruction, enfin ceux qui nous ont relevés dans nos chutes; ceux qui ont sympathisé à nos maux, ne fut-ce que d'une parole aimable. Disons-leur à notre manière, d'un geste d'un sourire d'une générosité qui ne dépasse pas notre bourse, disons-leur: "Merci". Mais que l'on puisse ressentir que ce mot vient du cœur, qu'il n'est pas un mot vide mais qu'il signifie: Je me souviens et je vous aime davantage pour vos bienfaits gravés à la page des souvenirs de ma vie".

Pour n'être point taxés d'ingratitude, ne laissons point s'écouler les derniers jours de ce mois, sans avoir écrit la lettre de bons souhaits attendue des vieux parents, du frère expatrié, de l'ami isolé; ne rejetons pas d'un geste lassé, la page blanche qui invite notre bonne volonté et nos sentiments à exprimer en vœux de bonheur et de gratitude pour tous ceux que nous avons aimés. Notre cœur en ressentira une joie profonde et la satisfaction d'avoir accompli le plus doux des devoirs, celui de la reconnaissance.

*Brise du St-Maurice*

### Le Héros Inconnu

#### UN SACRIFICE

Le spectacle des humbles fut toujours une grande source de beauté, et la vie des "habitants" est fécondée en héros. Mais ce sont des grands obscurs. Qui s'en doute, qui y pense?..... Quand nous passons au sein des villages paisibles où tout respire le calme et le repos, où chaque soir la douce clarté de la lampe se répand autour des toits endormis, qui de nous songe à ces existences inconnues, tourmentées, souvent admirables, et parfois héroïques? Dans ces foyers centenaires où les générations se succèdent, que d'énergie cachée sous une froideur apparente, que de douleurs subies sans témoins et sans espoirs, que de sacrifices sans cesse renouvelés, que d'épreuves saintement, joyeusement supportées!

Les demeures des villes sont sans histoires. Rarement, dans un même foyer, la même famille vit et meurt. Mais, à la campagne chaque toit parle au cœur de ceux qui l'habitent. Chaque seuil a ses souvenirs. Tous les murs rappellent le passé, et si l'on voulait soulever le voile qui recouvre ces vies rustiques, il en sortirait parfois de véritables pages d'épopée.

Je connais, en un coin de notre belle province, dans les replis de sauvages montagnes, une maison violette, bâtie à la mode d'autrefois, abritée par deux vieux chênes, et riant au soleil de toute la gaieté de son pignon pointu..... Aujourd'hui de jeunes époux et de beaux enfants l'habitent. Des champs de seigle mûrissent autour. Son toit fume, ses fenêtres sourient sa porte chante..... Tous les côtés voisins sont verts. Partout s'étendent les blondes collines tranquilles et riches. Et, le soir, dans l'air tiède du crépuscule monte des plaines embaumées

### En causant

*Titre: Doux chez-nous.  
Devise: Réjouir le cœur en élevant l'âme.*

*Fanchette*

*Titre: Au coin du feu.  
Devise: Faire son bonheur du bonheur d'autrui.*

*Fanchon*

*Titre: Au foyer canadien.  
Devise: Restons chez nous.*

*Célibataires.*

de l'odeur de la moisson et des foins séchés.

Mais autrefois du temps des vieux, cette ferme connut des jours sombres. Longtemps la misère y régna. Cette terre aujourd'hui féconde, n'était que cailloux et guérets. Que de sueurs, que de fatigues, que de désespoirs ont marqué ce large domaine! En vain l'homme ridé, vieilli, s'acharnait-il à la tâche journalière, à cette rude besogne qui brise le corps et flétrit le visage; en vain, de l'aube au soir et parfois du soir au matin, portait-il toujours le fardeau de plus en plus lourd à ses épaules courbées. Son travail acharné ne pouvait vaincre le sol rebelle et la vie était très dure.

Plus tard, quand ses fils grands purent apporter le secours de leurs bras, l'habitant tenace se remit à espérer en des jours meilleurs. La glèbe revêche s'ouvrait, peu à peu dominée par la force de ces défricheurs. Mais hélas! le pauvre père épuisé, tomba alors malade d'un ulcère cancéreux qui lui ravageait le visage. En proie à la plus grande torture, cet homme robuste devint en peu de temps comme l'ombre de lui-même. Un médecin consulté dit: "C'est un chancre; c'est malin. Mais un séjour à l'hôpital et une opération vous guériront. Allez, mon ami, ne tardez pas"! Le malheureux "habitant" décida donc de prendre sous peu le chemin de l'hôpital le plus proche, où les chirurgiens arrêtaient ce mal terrible qui le rongait.....

L'automne approchait avec ses feuilles séchées, ses vents frais et ses forêts nues. Toutes les tiges étaient coupées. Les moissonneurs rentraient dans leurs charrettes les pailles couchées à terre par la lame des faux. Mais cette fois encore la récolte était petite. La sécheresse avait fait de grands ravages dans les champs, et le grain bien venu était rare.

La tristesse régnait en souveraine au foyer du malade. Cette moisson manquée augmentait encore les angoisses de ces braves cœurs. Comment acquitter les redevances, comment faire les paiements obligatoires et diminuer la dette lentement accumulée? Le marchand qui avait

### ETAPES

Quand sur mon jeune front flottaient des boucles blondes,  
Mon front où nul souci n'avait encor paru,  
On m'a dit: "Crois en Dieu, Maître de tous les mondes".  
Et j'ai cru.

J'ai vu le Créateur dans toute la nature,  
Dans les fleurs, dans les bois, et tout me l'a prouvé,  
Et bien souvent du ciel qu'aux humbles il assure.  
J'ai rêvé.

Plus tard, on m'a dit: "Trêve à la mélancolie!  
"La coupe des plaisirs est là qui te requiert!"  
Et j'ai bu cette coupe, oui, bu jusqu'à la lie.....  
J'ai souffert.

Une femme m'a dit: "Que m'aimes-tu? Je t'aime!"  
Et j'ai connu l'amour, et mon cœur a vibré.....  
.....J'ai connu le mensonge et la trahison même!  
J'ai pleuré.

Puis la haine est venue augmenter mon martyr,  
Et stupide vengeance à mon tour j'ai trahi  
L'âme soeur qui m'aimait et daignait me sourire.  
J'ai haï.

Et j'ai prêté l'oreille aux propos des sceptiques  
Qui me disaient parfois: "C'est une absurdité  
"De croire que le Ciel écoute nos suppliques!"  
J'ai douté.

L'esprit se rebellait: la chair se fit se taire,  
D'un Dieu trop menaçant je me crus affranchi  
Jusqu'au jour où frappé par sa juste colère.  
J'ai fléchi.

Mais une chère voix a consolé mon âme,  
"Prie!" m'a dit cet ange à mon âme envoyé,  
"Aux douleurs, la prière est le meilleur dictame!.....  
J'ai prié.

Or la prière a fait ma jeune foi renaître,  
Et transformé soudain mon pauvre cœur meurtri.....  
Le malheur peut venir; il trouvera son maître.  
J'ai guéri.

En priant le bon Dieu que m'enseignait ma mère,  
Ardemment vers le ciel mon cœur s'est élevé,  
Et c'est un peu de ciel que, dans une prière,  
J'ai trouvé.

*De l'Aube au Midi.*

*ALONZO CINQ-MARS.*

fait crédit était reconnu pour sa cupidité. Il ne tolérait pas un nouveau retard; il faudrait, coûte que coûte, lui donner de l'argent. Une lettre—qui était du marchand disait: "Le paiement complet est dû depuis plusieurs mois. Si je ne reçois pas ce montant immédiatement, je serai dans la triste obligation de faire vendre votre bien....." A la lecture de cette nouvelle, le vieil habitant pâlit, terré..... Ses muscles décharnés se raidirent; la sueur froide commença d'inonder son front blême où retombaient des mèches de cheveux blancs. En son âme de vieux terrien, lié par des racines profondes au sol, aux arbres, aux moindres pierres de la maison qui l'avait vu naître, il ressentait en ce moment une blessure plus cuisante que celle de l'ulcère dans son visage..... Mais, soudain, un éclair étrange passa dans ses yeux. Il se redressa, et traînant ses faibles pas jusqu'à la vieille commode de la chambre à coucher, il en sortit un porte-monnaie qu'il palpa entre ses doigts desséchés. Et le donnant au plus vieux de ses fils il lui dit: "Va tout de suite porter cet argent et régler notre dette. C'est ce qui devrait servir à ma guérison..... Mais j'aime mieux mourir que de laisser vendre mon bien. Va, mon fils, il vaut mieux que je parte et que la terre vous reste. Va chez le marchand payer la dette, j'aime mieux mourir que de voir vendre ma terre et ma maison..... Quand je serai disparu le Ciel vous viendra en aide..... Va vite, mon enfant; je mourrai content si je meurs dans ma maison!"..... Des sanglots montaient à sa gorge, des larmes, lentement, coulaient de ses yeux et son noble visage, avec sa plaie vive et son expression résignée, avait quelque chose de divin.....

(à suivre)

**Une nouvelle promotion à M. H.-H. Melançon**

Il est élevé au poste d'assistant vice-président pour la circulation.

**BELLE CARRIERE**

M. Melançon a débuté avec l'Intercolonial en 1889.

**HONNEURS SUCCESSIFS**

M. H.-H. Melançon, gérant-général du service des voyageurs, a été promu assistant vice-président de la circulation du Chemin de Fer National du Canada avec bureaux-chefs à Montréal. Cette promotion est annoncée dans une circulaire émise par M. R. L. Burnap, vice-président en charge de la circulation avec l'approbation de Sir Henry Thornton, président du réseau.

Cette promotion prend effet immédiatement et comme le dit la circulaire, M. Melançon aura désormais charge de telles affaires et remplira telles fonctions que lui assignera le vice-président.

M. H.-H. Melançon possède une longue expérience ferroviaire. Descendant d'une vieille famille canadienne qui s'établit à Port Royal en 1660, il fit ses études au collège de Memramcook. Il entra au service de l'Intercolonial, à Moncton, en 1889, avec le titre d'assistant du commis de deuxième classe, dans le service de la mécanique. Trois ans plus tard, il entra dans le service des voyageurs de l'Intercolonial et, en 1899, il fut promu au poste de chef du bureau dans ce service. Après avoir été promu agent général des bagages, M. Melançon fut nommé assistant de l'agent général des voyageurs en 1909 et agent général en 1913. En 1917, il fut nommé gérant du service des voyageurs des Chemins de Fer du Gouvernement et, en 1918, du Canadien National. Il occupa ce poste jusqu'en 1923, alors qu'il fut nommé gérant-général du service des voyageurs du réseau national.

M. Melançon est l'un des deux Canadiens qui ont été élus président de l'American Association of Passenger Traffic Officers. L'autre est M. Georges T. Bell, ancien assistant du vice-président en charge du trafic du Canadien National. M. Melançon a été élu président de cette association l'an dernier au cours d'un congrès suivi d'un voyage à Jasper Park Lodge.

**AUTRES NOMINATIONS DANS LE SERVICE DES VOYAGEURS**

Venant à la suite de la nomination de M. R. L. Burnap, comme vice-président en charge de la circulation du Canadien National et de M. H.-H. Melançon, comme son assistant, M. C. W. Johnston, assistant gérant-général du service des voyageurs, a été promu gérant général de ce service avec bureaux-chefs à Montréal.

M. C. W. Johnston a nommé M. Albert A. Gardiner comme assistant gérant général du service des voyageurs, à Montréal.

**La petite vérole et la vaccination**

Tous les officiers d'hygiène publique sont d'avis de nos jours que la seule méthode efficace pour combattre la petite vérole est la vaccination. Il est également admis de toutes parts que le vaccin, administré avec soin, n'a aucun danger, ni pour la vie, ni pour la santé.

Si nous relisons les pages de l'histoire pour connaître l'état de choses avant l'introduction du vaccin, nous constatons qu'au cours du dix-septième siècle il y a, en Europe, au moins à tous les dix ans, une épidémie dévastatrice de petite vérole.

C'était la reine des maladies avant la découverte du vaccin en 1798. M. de la Condamine, un écrivain français, rapporte qu'elle était la cause d'au moins un dixième de la mortalité. Les victimes de l'horrible maladie que la mort n'emportait pas restaient souvent sourds ou aveugles. D'autres, par milliers, étaient laissés faibles, malades, consomptifs et presque toujours défigurés pour la vie.

Macauley, l'historien, anglais, décrivant l'état de l'Angleterre, écrit : "Le ravage de la peste avait été beaucoup plus rapide, mais, de mémoire d'homme, elle ne visita l'Angleterre qu'une fois. Au contraire, la petite vérole était toujours parmi nous, remplissant les cimetières, laissant à ceux qu'elle épargnait, les vestiges hideux de sa puissance, changeant le bébé en un monstre qui affolait les mères; et les traits gracieux de la fiancée devenaient l'opprobre de l'amant".

Macauley conclut que la petite vérole est le plus sinistre des anges de la mort.

Le vaccin fut découvert par Jenner, un médecin anglais. Vers 1790 une jeune fermière, demeurant près de Bristol, visita un étudiant nommé Jenner. Elle souffrait d'une éruption, mais elle affirma qu'elle ne pouvait pas avoir la petite vérole parce qu'elle avait eu la vaccine, c'est-à-dire la petite vérole des vaches.

Ce fait banal produisit le même effet chez Jenner que la pomme qui tombait de l'arbre produisit chez Newton. Le jeune étudiant se mit à la tâche et peu de temps après sa renommée était universelle. Comme suite à ses expériences, six ans après, il inocula un garçonnet de huit ans en se servant d'une pustule de vaccine prise sur un de ses patients. Un léger cas de vaccine, sans suites sérieuses, en fut le résultat. Deux mois après le même enfant fut inoculé avec une pustule de petite vérole. La maladie ne se communiqua pas et l'expérience fut renouvelée. Ayant obtenu le même résultat une seconde fois le jeune Jenner comprit qu'il avait découvert quelque chose. Pour transmettre sa découverte au monde entier il prépara un travail qu'il publia à Londres.

En Amérique la première vaccination fut faite par le Dr Boylston, de Boston, sur son propre fils. Au cours de l'année suivante il vaccina 247 personnes et toutes échappèrent à une épidémie terrible qui ravageait la Nouvelle-Angleterre.

Naturellement le Dr Boylston rencontra une opposition violente. Même des médecins le critiquèrent. On protesta de toutes les manières imaginables, tout comme aujourd'hui.

Ben Jonson était un des ricaners les plus en vue. Il écrivit : "Je ne devrai jamais la santé à la maladie".

Le grand Franklin s'opposa à la vaccination mais quand il perdit son fils, mort de cette maladie il devint un des apôtres les plus enthousiastes de la diffusion de la vaccination. Dans son autobiographie il regrette amèrement de ne pas avoir fait vacciner son enfant.

**Quand Vient L'Hiver**



Dans les bancs de neige des Provinces Maritimes

Dans les Provinces Maritimes, les Fords canadiens chassent la raquette. On voit ici comment le Ford est équipé pour les hivers les plus durs. Le Capt. Donald McMillan, fameux explorateur de l'Arctique, qui fut le premier à se servir de cette machine dans le Nord le plus reculé, affirme qu'elle se fait un chemin au milieu des pires tempêtes de neige. Avec son Ford ainsi équipé, il fit près de 2,000 milles sur la glace dans une expédition, avec une moyenne de 25 milles à l'heure. C'est un rendement de beaucoup supérieur à celui d'attelles de chiens.

Une firme à bois des Provinces Maritimes se sert également d'un modèle Ford A, tel qu'illustré ci-dessus, et traverse régulièrement une route difficile, dans la forêt, à une vitesse de 10 milles à l'heure.

Sur une route recouverte de 3 ou 4 pieds de neige, une semblable machine, propriété d'un hôtel, a atteint une vitesse de 25 à 30 milles à l'heure.

Le "snowmobile" est muni de skis à l'avant, au lieu de roues. De lourdes chaînes fournissent la traction aux roues d'arrière, indifféremment de l'épaisseur de la neige.

**Le Canada possède les entrepôts à thé les "plus propres" du monde**

Au cours d'une tournée dans le Dominion, sous les auspices du British Institute of Certified Grocers, six gradués ont visité l'établissement montréalais de la Salada Tea Company of Canada, Limited. Le rapport suivant, fait par le secrétaire, M. C. L. T. Beeching, a été publié dans le Tea & Coffee Trade Journal, de New-York.

"Au cours du voyage, ils (les gradués) ont visité quelques-uns des établissements de gros et de détail, dans le commerce du thé, au Canada, et ils ont été d'avis que la maison de Montréal de la Salada Tea Company est, de tous les entrepôts du monde où se font le mélange et l'emballage du thé, le plus propre et le mieux tenu".

Le Canada a donc raison d'être fier d'industries qui peuvent faire une telle impression sur ses visiteurs.

**GEORGE V AU PAPE PIE XI**

Londres. — Sa Majesté le roi George V a fait parvenir le message suivant au Souverain Pontife à l'occasion de son jubilé :

"J'ai appris avec grand plaisir et intérêt que, le 20e jour de décembre Votre Sainteté avait atteint le 50e anniversaire de son ordination et je crois ne pouvoir laisser cette heureuse occasion sans offrir à Votre Sainteté mes plus sincères félicitations de cet heureux événement, ainsi que mes meilleurs vœux pour votre santé et votre bonheur. Je deman-

C. P. 109 T41  
**Dr. Avila Sylvestre**  
 D. D. S. L. C. D.  
 Chirurgien-Dentiste  
**AMOS. -:- QUE.**

de à Votre Sainteté d'accepter ces souhaits avec l'assurance de ma sincère amitié, de ma considération et de l'estime que je porte au caractère de Votre Sainteté".

**Lady Victorine pond par ce temps froid**

Saskatoon. — Lady Victorine, championne de ponte, avant de commencer à muer le 25 septembre, avait ajouté 16 oeufs à son record de 358 pour 365 jours.

Le thermomètre de Saskatoon a beau marquer 42 degrés sous zéro, cette aristocrate de basse-cour, qui habite un logis non chauffé à l'Université de Saskatchewan, s'est remise à l'oeuvre et pond son oeuf quotidien.

Le professeur Baker dit que les oeufs de Lady Victorine sont de dimension extraordinaire. Les autorités ont refusé de prêter la poule à une exposition à New-York.

Celui qui a la charité dans son coeur a toujours quelque chose à donner.

**LANGLOIS & PARADIS LTEE**  
 EPICIERS EN GROS  
 19, RUE SAINT-JACQUES,  
 QUEBEC.

Consultations Expertises  
**ANALYSES**  
 Exactitude — Satisfaction — Rapidité  
 RENSEIGNEMENTS GRATUITS  
**M. ARCHAMBAULT**  
 INGENIEUR DES MINES  
 INGENIEUR-CHIMISTE-ANALYSTE  
**AMOS, P. Q.**  
 Casier 266 Tél. 170

**PREMIERES HYPOTHEQUES**  
 Desirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateurs, au taux de huit (8%) pour cent l'an — PREMIERE HYPOTHEQUE, pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?  
 — Adressez-vous à —  
**JULES LAVIGNE**  
 NOTAIRE  
 La Sarre - - - Abitibi, Qué.



C'est de la démence que de souffrir longtemps de névrite, névralgie ou maux de tête quand l'aspirine offre un soulagement prompt et assuré. Depuis 28 ans la profession médicale la recommande. Elle n'affecte pas le cœur. Usez-en pour rhumes, rhumatisme, sciaticque, lumbago. Pour le mal de gorge ou l'amygdalite, faites-en un gargarisme. Directions éprouvées pour ses maints usages, dans chaque boîte. Chaque pharmacie vend la véritable Aspirine qui s'identifie sans hésiter par le nom qui est sur la boîte et la croix Bayer sur chaque tablette.

**ASPIRIN**

Le mot "Aspirine" est une marque de fabrique enregistrée au Canada

#### LE MOUVEMENT DES VOYAGEURS DURANT LES FÊTES

On a déclaré récemment aux quartiers-généraux du Pacifique Canadien, à Montréal, que le mouvement des voyageurs, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, avait été de beaucoup plus considérable cette année que l'an dernier dans la province de Québec. D'après les statistiques recueillies par les autorités du Service des Voyageurs, plus de 80,000 personnes prirent passage sur les trains de la Compagnie dans les villes de Montréal, de Québec, de Sherbrooke,

des Trois-Rivières et Ottawa pour se rendre dans les diverses parties de cette province et les contrées de l'Ontario qui, comme Ottawa, font partie du district de Québec sur le réseau du Pacifique Canadien. Il y eut en outre de nombreux visiteurs en provenance de New-York et Boston et Toronto, qui voyagèrent sur les trains du C.P.R. dans les limites de la province. Pour la Noël et le Jour de l'An, il y eut augmentation de 9 pour cent dans le nombre des voyageurs à Montréal, de 11 pour cent à Québec pour le Jour de l'An de 9 pour cent à Ottawa pour la Noël et de 7 pour cent et 10 pour cent à Sherbrooke respectivement pour la Noël et le Jour de l'An.

#### Dans les missions les Canadiens sont au nombre de 1,378

Dans le monde des missions, les Canadiens sont bien représentés. Une statistique donne en effet un chiffre total de 1,378 missionnaires canadiens, dont 471 hommes et 907 femmes. Voici du reste le détail : Oblats de Marie-Immaculée, 104; Pères Blancs, 94; Jésuites, 49; Franciscains, 46; PP. de Sainte-Croix, 27; PP. du S.-Esprit, 22; FF. de l'Instruction chrétienne, 22; Missionnaires du Sacré-Coeur, 19; Missions étrangères de la province de Québec, 16; Missions Etrangères de Scarborough, 14; Rédemptoristes, 11; Dominicains, 10; Capucins, 7; Frères du Sacré-Coeur, 7; Compagnie de Marie, 6; Eudistes, 3; Missionnaires de la Salette, 3; FF. des Ecoles Chrétiennes, 2; Clergé séculier, 2; Missions Etrangères de Maryknoll, 2; Frères de la Charité, 1; Fils de Marie-Immaculée, 1; aux Missions Etrangères de Paris, 1.

Chez les femmes : SS. Franciscaines missionnaires de Marie, 125; SS. Grises de Montréal, 122; SS. de la Providence, 84; SS. de Sainte-Anne, 71; SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 47; SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge, 36; SS. Grises de Nicolet, 36; les Dames Institutrices catholiques, 35; Soeurs Blanches d'Afrique, 27; SS. Missionnaires de Notre-Dame des Anges, 27; SS. Missionnaires Oblats du Sacré-Coeur et de l'Immaculée-Conception, 24; SS. de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, 24; SS. de S.-Joseph, St-Hyacinthe, 24; Religieuses du Bon-Pasteur, 22; SS. Grises, St-Hyacinthe, 21; SS. Grises, Québec, 18; SS. de Notre-Dame du Perpétuel Secours, 16; SS. Grises de la Croix, Ottawa, 12; SS. de Sainte-Marie, 9; SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil, Chicoutimi, 9; SS. de la Congrégation de S.-Joseph, Toronto, 8; Petites Soeurs Franciscaines-de-Marie, 7; Foreign Missionary Sisters of S. Dominique, 7; SS. Adoratrices du Précieux-Sang, 6; Carmélites, 6; Clarisses, 6; SS. de la Congrégation de Notre-Dame du Rosaire, 6; Petites Soeurs des Pauvres, 6; Ursulines, 6; Dames du Sacré-Coeur, 5; Hôpital de la Miséricorde de Jésus, de l'ordre de S.-Augustin, 4; SS. de Notre-Dame des Mis-

sions, 4; SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie, 4; SS. Franciscaines missionnaires de l'Immaculée-Conception, 3; SS. de Jésus Marie, 3; SS. de S.-François d'Assise, 3; SS. Grises de l'Immaculée-Conception, 3; SS. Auxiliaires des âmes du Purgatoire, 1; Filles de la Sagesse, 1; SS. de Marie Réparatrice, 1.

#### Le mémorandum de la France rendu public

Paris. Le ministère des affaires étrangères a rendu public le mémorandum naval français. Celui-ci révèle les principes qui guideront les délégués de la France quand les représentants des cinq grandes puissances navales du monde se réuniront en conférence au Palais de St. James, Londres, le 21 janvier prochain.

Le mémorandum comprend quatre points principaux qui, clairement expliqués, ne laissent aucun doute sur la pensée de la France en matière de politique navale.

Les prétentions de la France peuvent se résumer aux quatre idées suivantes :

Premièrement, la conférence du 21 janvier servira de préliminaires à la conférence générale du désarmement qui aura lieu plus tard à Genève.

Deuxièmement, le pacte Kellogg-Briand constitue un pas immense accompli vers le désarmement général, mais il n'est pas un instrument suffisant pour garantir la sécurité des nations.

Troisièmement, les besoins navals français doivent être basés sur les nécessités considérables de l'empire français et non déterminés en vertu du système mathématique préconisé à la conférence de Washington.

Quatrièmement, les propositions définitives françaises sont pour un accord naval en ce qui concerne la Méditerranée, accord conforme aux traités conclus au sujet du Pacifique et de la Mer Noire.

Il est intéressant de noter que dans les milieux officiels bien informés, on exposait hier soir que la France, conformément à ses suggestions, serait en mesure de réduire l'effectif matériel de sa flotte de la Méditerranée qui est de texte de la communication navale, et des moyens inusités seront pris pour la traduire en anglais de façon on ne peut plus soignée.

#### AUTRE LOCOMOTIVE ENCORE PLUS PUISSANTE AU C.N.R.

Le Pacifique Canadien commencera sous peu, à ses usines Angus de Montréal, la construction d'une locomotive géante, dont la puissance de traction dépassera de 5,200 livres celle de ses locomotives de la série "5900" et de 37,900 livres celle des locomotives de la série "2800" reconnues récemment comme les locomotives de trains-voyageurs les plus modernes et les plus rapides encore jamais mises en service. Cette nouvelle locomotive, qui sera mue d'après un principe nouveau de haute pression de

la vapeur, sera la première du genre sur ce continent et l'une des plus puissantes du monde entier. Elle développera un effort tractif de 83,200 livres et pourra trainer les convois les plus lourds que l'on aura encore vus sur les lignes canadiennes. Elle enlèvera par conséquent aux locomotives de la série "5900" leur titre de "locomotives les plus puissantes de l'Empire Britannique".

Ce formidable engin de traction, qui sera classé sous la dénomination de "T-4-a", sera pourvu de cinq paires de roues motrices, en même temps que d'un chariot de deux roues à l'avant et d'un autre de quatre roues à l'arrière. Son poids total, tender compris, atteindra le chiffre effarant de 764,000 livres ou 332 tonnes. Ce sera 14,000 livres de plus que les "5900" et 120,000 livres de plus que les "2800". La locomotive comportera trois cylindres, celui du centre où la pression sera la plus élevée, ayant 15 1/2 de diamètre et 28, pouces de course, et les deux autres, 24 pouces de diamètre et 30 pouces de course.

Ce géant du rail brûlera de l'huile brute. Son tender, qui sera d'un type déjà en usage pour les locomotives du Pacifique Canadien, aura une capacité de 4,100 gallons d'huile et de 12,000 gallons d'eau. Tous les matériaux requis pour la construction de cette locomotive seront achetés de manufacturiers canadiens, sauf ceux qui ne peuvent être obtenus au pays.

## IL A GAGNE SES EPAULETTES



Distillerie: Berthierville, Qué.

Bureau Chef: Montréal.

DISTILLATEURS DEPUIS 1898

Trois Grandeurs de Flacons:

GROS: 40 onces \$3.65

MOYENS: 26 onces \$2.55

PETITS 10 onces \$1.10

**Gin Canadien**  
**Melchers**  
**Croix d'Or**

Melchers Distilleries Limited, Montreal

LA GAZETTE DU NORD  
41, Avenue Bégin, Lévis.

CONTINUED "BITI"

"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Inc., et est imprimé aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41, Avenue Bégin, Lévis, dont M. Félix Pichette est Président et M. J.-A. Gagnon, Gérant.  
La Publicité Régionale Inc.

# CHRONIQUE AGRICOLE

## L'élevage de la Volaille dans les Villages et les Villes

Suite et fin

### Diarrhée

C'est l'aboutissement ordinaire toute maladie, car tout sujet malade finit généralement par avoir la diarrhée.

Mais cette maladie peut aussi provenir d'une nourriture malsaine, telle que grains moisissés, chauffés, d'une variation trop brusque dans l'alimentation, d'une pâtée trop liquide, ou d'une trop grande quantité de verdure, ou de viande donnée la première fois à des sujets qui ne sont pas encore habitués à cette nourriture.

Les grains avariés, même très légèrement, sont beaucoup à craindre dans l'alimentation. Sans que l'éleveur ne s'en rende compte, ils causent souvent des pertes considérables tant en sujets que par la diminution de la production de tout le troupeau.

Le premier remède à la diarrhée est d'abord d'en supprimer la cause.

Le deuxième consiste à donner au malade une demi-cuillerée à thé de sel de médecine, et à le laisser une demi-journée avec de l'eau fraîche seulement à boire. On reprend alors l'alimentation sur la base d'une nourriture saine et peu abondante.

### Gale des pattes

La gale des pattes est une maladie parasitaire produite par un insecte microscopique ressemblant à une araignée, qui s'introduit sous l'épiderme et s'y multiplie. L'affection apparaît d'abord sous forme de taches grisâtres, qui s'élargissent bientôt pour former des croûtes rondes très douloureuses. Si la maladie est traitée à son début, on peut la faire disparaître facilement en lavant les pattes de la volaille avec de l'eau tiède et du savon ordinaire et, après les avoir asséchées au moyen d'un linge bien propre, en faisant une généreuse application d'huile de pétrole.

Dans la seconde période de la maladie, les pattes enflent et deviennent difformes; on les dirait recouvertes de chaux. Il faut alors se servir d'une solution au savon vert dans laquelle on lave énergiquement les pattes de l'animal avec une brosse à plancher. Ce procédé fait tomber les croûtes. On applique ensuite une pommade composée comme suit :

Fleur de soufre . . . 10 grammes  
 Benzine . . . . . 5 grammes  
 Saindoux . . . . . 30 grammes

On doit avoir soin de mélanger bien intégralement ces différents ingrédients.

La gale des pattes se rencontre surtout chez les volailles de

grandes races: Langsham, Brahma, etc. En badigeonnant au pétrole occasionnellement les pattes de ces oiseaux dès l'âge de 4 mois, on leur évitera cette maladie due surtout à l'humidité et à la malpropreté. En agissant ainsi, l'éleveur aura toujours des oiseaux dont les pattes présenteront une belle apparence, contrairement à ce que l'on constate assez souvent.

### Gale de la peau

Lorsque la gale se localise sur d'autres parties du corps, notamment sur le cou et la poitrine, elle est produite par un acare différent de celui de la gale des pattes et elle prend le nom de "Symbiote". On badigeonne alors les parties malades en se servant de la préparation suivante, qui est très efficace et très expéditive.

Nicotine (infusion de tabac) . . . . . 10 gouttes  
 Eau . . . . . 1 chopine.

Lorsque l'on reçoit de nouveaux sujets, il faut bien leur examiner les pattes et le corps, de crainte que souffrant de la gale ou de "Symbiote" ils ne communiquent leur maladie au troupeau.

### Paralysie du cou

Dans son ouvrage intitulé "Reliable Poultry Remedies" le Dr. Woods dit que, strictement parlant, cette maladie est plutôt un symptôme d'une condition anormale qu'une maladie distincte chez les volailles. Cette affection est assez fréquente et il est assez facile de la reconnaître à son apparence particulière: les muscles du cou particulièrement sont paralysés. De fait, l'oiseau perd tout le contrôle des muscles du cou et il se tient soit mou, soit courbé, le sommet de la tête reposant à terre ou entre les pattes de l'oiseau. Quelquefois l'oiseau a la force de se relever la tête, mais celle-ci reste pendante et le cou se recourbe en forme d'un "U" renversé.

Dans d'autres cas, les symptômes sont tout différents: la tête et le cou sont tordus et reposent sur le dos, la tête parfois complètement renversée. On désigne alors cette affection sous le nom de cou-tordu.

Causes. — Ces deux maladies proviennent des mêmes causes dans la plupart des cas, elles sont dues à des irritations intestinales.

Le "cou tordu" est plutôt un symptôme d'épilepsie, ou d'irritation directe des nerfs ou du cerveau, tandis que le "cou détendu" est plutôt causé par des coliques, indigestions, irritations des intestins produites par des vers ou autres "troubles" semblables.

Les causes les plus fréquentes des indigestions aiguës et de coliques chez les adultes com-

me chez les poussins sont surtout la mauvaise alimentation, alimentation trop abondante, corrompue, ou constamment uniforme. Pour la volaille, la viande putréfiée, les substances indigestes, trop riches en larves, sont généralement une cause d'indigestion. La nourriture animale crue servie toujours en trop grande quantité produit des parasites qui peuvent occasionner la maladie.

Traitement. — Aussitôt que la maladie est constatée, on administre au patient une petite dose d'huile de térébentine mélangée à de l'huile douce: pour les poussins, dix à dix-huit gouttes, pour les adultes, une cuillerée à thé de térébentine dans une égale partie d'huile douce.

On place les sujets malades dans un endroit chaud et tranquille.

Quinze à trente minutes après avoir fait prendre cette dose au malade, on lui donne un peu de lait doux, chaud additionné de gingembre (une cuillerée à thé environ dans un demi-bol de lait avec un peu de sucre) bien mélangé. Dose pour les poulets, une demi-cuillerée à thé; pour les adultes une à deux cuillerées à thé. Donnez 3 à 4 doses à une heure d'intervalle entre chacune.

L'oiseau guérira promptement, et, dix à vingt heures après ce traitement, vous pouvez commencer à l'alimenter très légèrement.

Si ce traitement ne réussit pas, c'est qu'il y a dérangement grave. Il vaut alors mieux abattre l'oiseau.

### Picage

On donne le nom de picage à la manie qu'ont les poules de s'arracher mutuellement les plumes. Les parties attaquées sont le plus souvent la gorge, le cou, la poitrine et le croupion. Une fois la plume arrachée, les poules piquent la chair et font des plaies qui peuvent causer la mort du sujet attaqué. Elles s'en prennent généralement au coq qui se laisse faire avec complaisance, prenant sans doute pour des caresses la conduite de ses compagnes.

Traitement. — Le meilleur moyen de combattre cette manie est de distribuer aux volailles du son pétri dans du sang de boucherie frais ou du sang cuit: de mélanger de la fleur de soufre à leurs pâtées et de leur jeter des plumes que l'on aura mis de côté à cette fin. Le picage existe rarement dans les poulaillers où la volaille est logée grandement. Il convient donc de tenir compte de ce détail dans la construction des bâtiments destinés aux oiseaux de basse-cour.

La plume contient du sang et du soufre. C'est l'appétit qu'éprouvent les poules pour ces deux éléments qui est la cause

de leurs attaques.

### CHOLERA

Cette maladie provient de matières en putréfaction qui s'introduisent avec de la nourriture dans le tube digestif de la volaille. Le choléra est fort contagieux.

Symptômes: Le malade, abattu, triste, nonchalant et insensible à tout ce qui se passe autour de lui, s'isole. Au moindre bruit il entr'ouvre l'oeil et le referme aussitôt. Le plumage est hérissé et terne; les ailes sont écartées et tombantes; le cou est renfermé dans les épaules; la crête est d'un violet noirâtre. Une diarrhée blanche précède l'attaque.

Traitement. — Il est pratiquement impossible de guérir les sujets atteints gravement de choléra, et il vaut mieux les détruire. Comme traitement on recommande: 1o. L'addition de 3 onces de sulfate de fer par gallon d'eau ou encore l'usage de permanganate de potasse en quantité suffisante pour rendre l'eau d'une couleur foncée. 2o. Une nourriture abondante, fortifiante. Suppression de la verdure et des légumes. 3o. Une pâtée très épaisse, saupoudrée de la composition suivante, à raison d'une pincée par volaille

Poudre de quinquina 30 grammes.

Poudre de gentiane jaune 30 grammes.

Poudre de gingembre 40 grammes.

On doit isoler immédiatement les sujets atteints de ce fléau et désinfecter énergiquement le poulailler.

### CONSERVATION DES OEUFS

Les oeufs conservés ne peuvent être considérés comme strictement frais, mais s'ils sont mis en conserve et gardés dans de bonnes conditions, ils répondront parfaitement aux divers besoins de la cuisine.

Ne mettez en conserve que des oeufs absolument frais, bien nets et ayant une bonne coquille, non fêlée. Les oeufs lavés se conservent moins bien.

Certains oeufs sont fatalement impropres à la conservation. Ce sont:

1.—Les oeufs fécondés soumis assez longtemps à une température suffisante pour provoquer dans le germe un commencement de vie.

2.—L'oeuf "clair" ou non fécondé ayant subi une incubation de plusieurs jours et qui a encore l'aspect d'un oeuf fraîchement pondu.

3.—L'oeuf contenant un jaune brisé et ayant l'apparence d'un oeuf couvé.

On peut, après examen au mirage, employer en sûreté à la cuisine un oeuf "clair" ou non fécondé, quand bien même il en serait rendu à son huitième ou neuvième jour d'incubation

mais c'est l'extrême limite.

Le mirage des oeufs se fait très facilement et très effectivement au moyen d'une mireuse éclairée par une lumière électrique ou une lampe à pétrole ordinaire.

### "WATER GLASS" OU SILICATE DE SODIUM SOLUBLE.

Ce procédé de conservation donne de très bons résultats. Le silicate de sodium soluble est un liquide sirupeux, inodore et d'une couleur jaune pâle, que l'on peut se procurer à n'importe quelle pharmacie. Ce produit se vend en petit emballage accompagné de direction pour son emploi. Au gallon il coûte environ une piastre. Il revient ainsi très bon marché, puisque avec un gallon on fait dix ou en tout onze gallons de liquide préservatif. On doit faire bouillir l'eau, la laisser se refroidir, puis ensuite on ajoute une partie de silicate de sodium soluble à dix parties d'eau bouillie. Il est préférable de mêler le liquide dans le même vase où l'on doit mettre les oeufs en conserve, parce qu'en le transvasant d'un vase à l'autre, un certain pourcentage de silicate de sodium pourrait se perdre. Il importe peu que le vase soit en bois, en verre ou en terre, pourvu qu'il soit propre. Un vase en grès est ce qu'il y a de mieux. On ne doit pas se servir de vase en métal.

Il faut avoir soin de garder toujours 2 pouces du liquide au-dessus des oeufs et de ne pas exposer le récipient au soleil. On peut le mettre dans une cave et le couvrir d'une simple planchette. Ajoutez de l'eau au fur et à mesure que l'évaporation se produit.

### PREPARATION A L'EAU DE CHAUX.

On peut aussi conserver les oeufs à "l'eau de chaux". On verse à petits intervalles 4 gallons d'eau sur une livre de chaux, pour l'éteindre. (Versez avec précaution! attention à vos yeux!) On agite souvent au cours de deux heures et on laisse déposer. Sans déranger le dépôt qui s'est produit, on verse l'eau saturée sur les oeufs placés au préalable dans une jarre ou dans un baril. On place ensuite le récipient dans un endroit bien frais et on pose dessus un morceau de grosse toile que l'on recouvre d'une couche de la chaux délayée (colle de chaux), pour empêcher l'accès de l'air qui aurait pour effet d'affaiblir le préservatif. La toile et la couche de chaux peuvent toutefois être remplacées avantageusement par une couche d'huile d'olive.

Bulletin No. 55.  
 Ministère de l'Agriculture, Québec.

**AMOS**

Suite de la page 7

Les recettes de cette soirée dépassent les cent dollars, ce qui est au delà de toutes les espérances.

**NAISSANCES**

Depuis le 1er janvier ont été baptisés:

Le 5—J.-Charles Eugène, enfant de M. et Mme Alphonse Petit. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Eugène Pearson.

Le 5—Brousard Joseph, Henri, Vincent enfant de M. et Mme Théodore Brousard du canton Villemontel. Parrain et Marrai-

ne, M. et Mme Henri Barjbeau —J. Jean Lévis enfant de M. et Mme eGorges Neveu. Parrain et Marraine, M. et Mme Armand Seguin.

Le 7—Guimond Marie,, Lucienne. Parrain, Véronique, enfant de M. et Mme Alexandre Guimond. Parrain et Marraine, Dr. Eugène et Mme Audet son épouse.

Le 10—Gingras Joseph Gemma Aubert, enfant de M. et Mme Albert Gingras. Parrain et Marraine, M. et Mme eGorges Gingras.

Le 11—Robert Marie, Auréa, Georgette, Fernande, enfant de M. et Mme Omer Robert de la mission G. Félix. Parrain et

Marraine M. et Mme Eugène Fauteux.

Le 14—Dufour Joseph Roland, Gaston enfant de M. et Mme Georges Dufour. Parrain, M. Gaston Massicotte, Marraine, Mlle Rachel Beaudoin.

**SEPULTURES**

Le 5 janvier Joseph Ernest Joubert enfant de M. et Mme Arthur Joubert de la mission S. Félix, décédé à l'âge de 6 mois

Le 10—Les funérailles de M. Hermas Grenier, décédé à l'âge de 30 ans et 6 mois. Le service fut chanté par M. l'abbé Chagnon curé à L'Amotte. Les porteurs étaient MM Maurice Jacob, Théophile Hamel, Rosaire Bergeron.,

Nos sympathies.

**MARIAGES**

Le 8 janvier avait lieu le mariage de M. Willie Boisvert et de Mlle Marie-Anna Jean fille de M. et Mme Edmond Jean Les témoins furent M. Edouard Jean fils comme témoin de l'époux, et Edmond Jean, Père, comme témoin de sa fille.

Bénédition nuptiale fut donnée par M. le Vicaire Lapointe.

Le 15—Eut lieu le mariage de Joseph Barbineau, fils de Dari Babineau de Senneterre et Mlle Marie-Ange Bolduc fille de M. Alphonse Bolduc de cette ville Les témoins furent MM. Joseph Fortin et Liguori Albert.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le Vicaire Lapointe.

Nos voeux aux nouveaux époux.

Pour avoir l'esprit toujours juste il ne suffit pas de l'avoir droit, il faut encore l'avoir étendu.

**SERVANTES DEMANDEES**

On demande deux servantes. Très bonne position. S'adresser au BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL 1ère avenue, Boîte postale 292 Tél. : No 32, Amos.

**LA TUQUE**

**DECES :**

Mme Alphonse Lessard, âgée de 57 ans. Elle laisse outre son époux, une fille, Mme P.-E. Guilmette, et deux fils.

—M. Jos. Boutet a eu la douleur de perdre sa fille âgée de 9 ans.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

**BAPTEME**

Joseph-Wilfrid-Réal, enfant de Joseph Gagnon. Parrain et marraine, M. Wilfrid Roy, agent du Bureau de la Bourse, et Mlle Anita Gagnon.

—M. l'abbé Gervais, du Séminaire de Québec, est au repos chez son père, M. Jeffrey Gervais.

—M. Thomas-J. Gagné est parti pour Québec, où il suivra un traitement pour sa santé.

—M. Edmond Saimleu, de la Banque Nationale, a obtenu une promotion et a été transféré à Montréal. Nous l'en félicitons.

—Mlle Marcelle Combner, de St-Malachie, est en promenade chez M. Arthur Corriveau.

—M. Maurice Lafontaine, étudiant à l'Université Laval, a passé les vacances chez son oncle, M. Emile Lafontaine.

—M. G. Boudraut, prop. du "Magasin Populaire", a fait l'acquisition de l'Edifice de la Banque Nationale et en prendra possession le 1er mai.

—Une assemblée des francs-tançonniers a décidé, dimanche dernier, de soumettre une nouvelle demande et de nouveaux plans à Sa Grandeur Monseigneur Rhéaume, Evêque d'Haileybury, pour la bâtisse de l'église. Celle-ci ne pouvant plus suffire aux besoins d'une population de 7,000 âmes.

—La Tuque aura aussi son bureau de poste qui sera construit dès ce printemps, coin des rues St-Joseph et St-Antoine.

—Il est question de construire cet été une station de pompes afin de séparer entièrement ce département de l'Hôtel de Ville.

**Un bill privé pour les syndics de la paroisse d'Amos**

Le député d'Abitibi, M. Authier, a présenté mercredi la pétition des syndics de Sainte-Merèse d'Amos, qui demande à présenter un bill à la Législature pour régulariser certaines procédures et modifier les bornes de la paroisse d'Amos sujette à cotisation pour frais de construction d'église.

L'hon. M. Roberge présentera la pétition au Conseil législatif.

**Abitibiens à Québec**

Outre les agronomes Rioux, Brien, Gosselin et Timmermans, qui assistent au congrès des agronomes, il y avait cette semaine quelques citoyens de l'Abitibi dans la vieille capitale.

Nous avons remarqué M. le maire Lavigne, de LaSarre; M. J.-R. Pepin, directeur de la mine Windsor, et Mme Pepin, de LaSarre; M. le docteur Ruel, de Macamic; M. le maire Wilfrid Laliberté, de LaReine. Ce dernier s'en allait assister au congrès des marchands de bois à Ottawa, avec son associé, M. Roch Julien.

Ont accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de leur père, feu Adélarde Guay, de son vivant, contracteur de la cité de Lévis, rue St-Rémi.

—Jeudi, le 16 courant, il y a eu grande mascarade à l'Aréna, sous le patronage des Chevaliers.

**HOCKEY :**

Si le club de La Tuque a subi un échec, vendredi dernier, avec les "Castors de Québec," de 5 à 2, il a vaincu les Trifluviens, dimanche par le score de 5 à 3.

**ACCIDENT :**

M. J. Gagné, qui travaillait au moulin Brown, a été brûlé gravement. On l'a transporté d'urgence à l'hôpital local où l'on espère qu'il guérira.

**VALEURS MINIERES**

Notre personnel est à la disposition de nos clients pour tous renseignements concernant les VALEURS MINIERES.

Nous transigeons toutes les ventes et achats des valeurs cotées à la bourse ou sur le curb. Lisez la REVUE MINIERE, ce journal traite des affaires minières de façon impartiale.

**R. MOUNT & CO LTD**

T. A. LALONDE, Gérant.

Edifice Lalonde au 2ème étage, Amos. Qué.

Boite Postale 311 Téléphone: 179

Consultez-nous en toute confiance, nous vous répondrons en toute loyauté

**DE PASSAGE A AMOS**

RETIREZ-VOUS

A

**L'HOTEL DESROCHERS**

SERVICE ET CUISINE DE PREMIER ORDRE

**HOMMES DEMANDES**

ON DEMANDE 300 HOMMES DE CHANTIER

— S'ADRESSER A —

**DROUIN & LAFRENIERE**

DESTOR SIDING : (Près de Clérycy)

**LE DOCTEUR ANDRE BIGUE**

remercie cordialement ses nombreux clients pour leur estimé patronage durant l'année qui vient de s'écouler et leur souhaite à tous une Nouvelle Année heureuse et prospère.

La Pharmacie Bigué

**HENRI GRAVEL**

Forgeron-Voiturier

Département complètement outillé pour réparations générales de voitures. Travail de première classe.

Attention spéciale et service rapide aux Mines.

Avenue Authier, - Tél. No 175-2c. AMOS, P. Q.